BLR MAGAZINE

OCTOBRE 2021

BOIS-LE-ROI

BOIS-LE-ROI AU QUOTIDIEN **#9**

Photo de couverture : cartes postales de la collection privée de Jean Varly (1900-1910)

BLR MAGAZINE
Octobre 2021 - Numéro 9
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
David Dintilhac
COMITÉ DE RÉDACTION
Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Irène Strajnic, Ollivier Hlavac, Alexandra Busteau, Didier Durand, Michèle Saliot et service communication
CONCEPTION/RÉALISATION
AvantMidi
PHOTOGRAPHIES
Service communication, associations
MAIRIE
4, avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi
01 60 59 18 00 - www.ville-boisleroi.fr

Sommaire

3
BLR ÉDITO

4
BLR ACTU
- Bois-le-Roi fête l'olympisme, Skate Event
- Élections, exposition, Bien sur internet, Cinéma
- Concert, fête nationale, Théâtre, commémoration, forum, vide-grenier
- Bibliothèque

10
BLR ASSO
- Bois-le-Roi Jumelage, Les Jardins de la Découverte, les Amis de Moreau de Tours
- Sports
- La crèche, Les Amis de la forêt de Fontainebleau, société de chasse
- Portrait : les Girault

14
BLR AGENDA
- Bois-le-Roi
- Chartrettes

16
BLR ENFANCE
- BBA, ouverture de classes, Mémo, remise des dicos et livres
- Les vacances d'été au Soleil bacot

18
BLR DOSSIER
La modification n° 3 du PLU

2 850 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115 g) par Perigraphic - Dépôt légal à parution

22
BLR PRÉVENTION
Sécurité routière, travaux SNCF

23
BLR CCAS
- Ville aidante Alzheimer, pôle autonomie territorial, les services
- Invitation repas, colis seniors

25
BLR SANTÉ
- Projet de soins, pôle paramédical, don du sang
- 2021, année des fruits et légumes

28
BLR ENVIRONNEMENT
- Service Espaces verts
- Philippe Lafon

31
BLR PASSION
Asta Dimanche

32
BLR LES PROS
En villégiature à Bois-le-Roi

34
BLR CULTURE
Bois-le-Roi, village d'artistes ?

35
BLR HISTOIRE
Les déserts médicaux

36
BLR LECTURE

38
BLR TRIBUNES LIBRES

39
BLR ÉTAT CIVIL

Éditorial

Une belle rentrée à Bois-le-Roi, des retrouvailles joyeuses

Avec la fin des vacances scolaires, c'est un plaisir de retrouver les Bacots et la vie locale de Bois-le-Roi dont le magazine vous fait le retour.

Nous avons retrouvé le chemin du parc de la mairie pour notre désormais traditionnel festival du Théâtre de Verdure avec une programmation variée et pleine d'humour qui s'est conclue par une indispensable et heureuse Conférence sur le Bonheur.

Les enfants ont retrouvé le chemin de leurs écoles et leurs enseignants. Une occasion pour constater à nouveau que de nombreux parents avaient choisi d'accompagner leurs enfants à vélo ou à pied, une excellente initiative qui nous confirme que les circulations douces ont toutes leur place dans Bois-le-Roi.

Les classes avaient fait l'objet de tous les soins des équipes techniques et d'entretien de la mairie qui avaient préparé de nouvelles salles pour accueillir un effectif scolaire qui a encore augmenté cette année. Les services de l'enfance ont déployé tous leurs efforts pour le bon démarrage des études et de l'accueil de loisirs. Un effort qui se poursuit pour répondre aux demandes d'inscription toujours plus nombreuses.

Les associations ont retrouvé leurs adhérents, le forum des associations nous a confirmé à nouveau la vivacité de notre tissu associatif et la variété des activités proposées tant culturelles, sportives que de loisirs. Des associations qui trouveront aussi parmi les habitants de la commune les nouveaux talents et bénévoles indispensables à leur développement.

Le vide-grenier a retrouvé le cœur de Bois-le-Roi sous un soleil radieux et a offert à tous les Bacots une occasion de retrouvailles sous le signe du sourire. Un sourire que même les règles sanitaires ne suffisaient pas à masquer.

L'accueil des jeunes parents et des nouveaux habitants nous a confirmé encore l'attractivité de Bois-le-Roi et du cadre de vie qu'elle offre à tous. Et si notre commune est déjà riche d'une histoire marquée par les artistes, architectes, naturalistes et sportifs, son histoire reste bien vivante et les nouveaux Bacots continuent à l'écrire et à l'enrichir.

La rentrée se fait à tout âge et les résidents de la maison de retraite l'ont fêtée avec leurs proches en musique avec le Bal à l'Orée du Bois, une soirée festive et joyeuse et une belle initiative des équipes accompagnées de la compagnie Tam, préparée avec les résidents et les seniors de l'accueil de jour.

Les commerçants et entrepreneurs locaux retrouvent leurs clients. De nouvelles enseignes viennent animer les quartiers de la Cité et de la Gare qui valorisent les circuits courts, l'économie circulaire et nous offrent aussi des possibilités d'escapades exotiques.

Cette dernière année nous a donné l'occasion de mieux les connaître, j'espère que la rentrée sera l'occasion de mieux les retrouver. Vous pouvez notamment le faire depuis le portail des professionnels que nous avons ouvert sur le site de la commune : https://www.ville-boisleroi.fr/espace-professionnels.

Les agents de la mairie ont fait leur rentrée au service des habitants. La réussite des évènements et animations doit beaucoup à l'organisation et aux préparatifs nombreux, un gros travail souvent discret mais si essentiel que je tiens à le saluer encore ici.

Les conseillers municipaux se sont aussi réunis en séminaire de rentrée pour échanger sur les échéances qui marqueront la rentrée et cette nouvelle année, l'occasion de constater que l'enthousiasme et l'énergie de l'équipe sont bien toujours au rendez-vous.

Le conseil municipal s'est réuni en public, avec un accès à tous grâce à la retransmission vidéo des débats que nous avons mise en place dans un souci de transparence du travail des élus.

Le premier conseil municipal nous a notamment permis de confirmer l'avis favorable de la commune sur la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant son approbation par le conseil d'agglomération.

Vous retrouverez dans ces pages le détail des nouvelles règles d'urbanisme inscrites pour renforcer la protection de notre cadre de vie et pour que notre commune soit toujours plus vivante :

- conservation de l'ensemble des protections existantes dans le PLU antérieur ;
- protection des parcs et jardins remarquables, plus de 22 hectares ;
- création d'une nouvelle protection des bâtiments remarquables de la commune, les Affolantes des Bords de Seine, les Châteaux de Brolles et de Sermaise, et les nombreuses villas qui participent à l'identité de Bois-le-Roi ;
- création d'une continuité de commerces autour du quartier de la Gare ;
- mise en place de règles pour favoriser la réalisation des équipements collectifs attendus par les Bacots.

C'est l'aboutissement d'une démarche de concertation démocratique et transparente à laquelle les habitants et les associations environnementales ont été nombreux à s'associer depuis deux ans et qui s'est poursuivie jusqu'au début de l'été.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce magazine pour le plus grand bonheur de ses lecteurs !

David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi

Bois-le-Roi **fête l'olympisme**

MERCREDI 23 JUIN, COMPLEXE LANGENARGEN, PARC DE LA MAIRIE, ÎLE DE LOISIRS

Dans le cadre du dispositif *Terre de Jeux Paris 2024*, la 1re édition de cette manifestation était organisée par la commune, avec le concours des associations sportives ainsi que de professionnels du sport et de la santé. Cette journée, placée sous le signe du partage, après de nombreux mois sans activité, a permis de mettre en avant le sport et les sportifs. Pour animer cette journée, les associations ont mis en place des démonstrations, initiations et cours sportifs pour tous les niveaux. Une course ainsi que des relais étaient organisés par l'USB Les P'tits loups au terme desquels ont été distribués des T-shirts, offerts par la municipalité. Les enfants de l'ALSH n'ont pas manqué non plus de venir participer tout au long de la journée aux différentes activités proposées.

Mmes Billon et Hen, ostéopathes, et Mme Mazmanian, diététicienne, ont quant à elles animé un stand santé et diététique, pour toujours mieux inscrire le sport dans notre équilibre quotidien !

Deux coachs sportifs de la commune ont aussi proposé des ateliers dans le parc de la mairie auxquels plusieurs élus ont participé et l'UCPA n'a pas été en reste avec ses ateliers découverte et initiation golf et canoë sur l'Île de loisirs.

Les plaisirs gustatifs n'ont pas été oubliés grâce à l'association Pistes Andes Love qui a rassasié et désaltéré nos participants et que nous remercions chaleureusement.

Le Maire, David Dintilhac, ainsi que son délégué aux sports, Damien Bordereaux, étaient présents pour accueillir les représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, son président, Pascal Gouhoury et son vice-président délégué aux sports, Victor Valente. Ils ont pu assister à une très belle démonstration de judo, initiée par nos champions locaux de la section Arts Martiaux de l'USB, prêts à disputer les championnats du monde de Kata.

La commune de Bois-le-Roi remercie toutes les associations sportives présentes, ainsi que le comité directeur de l'USB dont le président, Jean-Pierre Teil et le vice-président, Michel Jalenques, qui ont permis l'organisation de cette belle journée. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

USB Rando pour tous

USB Gym Bien-être, Qi Qong

USB Basketball

USB GV, Fitballs

USB Les Ptits Loups, course

USB Les P'tits Loups, course joëlettes

Stand santé et nutrition

D. Dintilhac, V. Valente, P. Gouhoury, J.P. Teil, D. Bordereaux, C. Bazile, T. Caillard, C. Goulard, P. Caillard, M. Jalenques

USB Arts martiaux

Démo judo devant les officiels

Gym Nature avec Sylvie Vandenbossche

Circuit training avec Yann Rolland

Football Club BLR

Enfants de l'ALSH

Võ Sơn Long

USB Tennis

Stand Piste Andes Love

USB Tennis de Table

Skate Event

SAMEDI 3 JUILLET, ÎLE DE LOISIRS

« Faire skater les clichés »

Le Skate Event a été conçu dans l'idée de vouloir faire découvrir à toutes les générations confondues une culture skate / hip-hop dans la convivialité et la bonne humeur. Cette activité grandissante et devenue récemment olympique, a été mise en avant par l'UCPA avec la création du Ride Pass : 20 séances de skate encadrées.

Élections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin, un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette organisation, rendue très compliquée par le double scrutin et les conditions sanitaires, tant au niveau des services de la mairie, que des élus et surtout de tous les bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps pour faire vivre la démocratie.

Bien sur **internet**

MARDI 29 JUIN
14H, MAIRIE

La bibliothèque et le CCAS, en partenariat avec Delta 7, ont proposé une conférence-débat de présentation d'ateliers numériques sur tablette à destination des seniors. Fondée le 1er mars 1973, l'association Delta 7 est au service des personnes fragilisées dans leur autonomie. La conférence a présenté à nos seniors les différentes thématiques qui seront abordées lors du mois de formation à la rentrée : savoir effectuer une recherche en ligne, se divertir, créer un compte Doctolib et l'utiliser mais aussi les outils de communication pour échanger avec ses proches. Les ateliers se sont déroulés du 30 août au 1er octobre, tous les lundis et jeudis en mairie.

Forêt d'automne

Exposition **« Journaux illustrés »**

DU 28 JUIN AU 2 AOÛT, MAIRIE

C'est une artiste bacotte Chengcheng Chi Nivon, architecte de formation et de métier, entre autres, passionnée de peinture et d'illustration, qui a exposé une partie de ses œuvres afin de nous faire voyager avec elle : Athènes, la Crête, Paris jusqu'à la forêt de Fontainebleau.

Cinéma sous les étoiles

VENDREDI 9 JUILLET, PARC DE LA MAIRIE

Pour la troisième édition du Cinéma sous les étoiles organisée par notre commune, était diffusé cette année le film Alice au pays des merveilles de Tim Burton. Auparavant ils ont pu se régaler grâce au glacier 1001 glaces et à l'Atelier des douceurs. Malgré les températures peu clémentes pour un mois de juillet, cette projection nocturne a attiré petits et grands venus en nombre.

Nos cinéphiles ont également eu la chance de participer en avant-première à une nouvelle expérimentation de la commune. En effet, l'éclairage public a été coupé cette nuit-là uniquement dans le quartier de la mairie avant d'être généralisé à tout Bois-le-Roi depuis le 15 juillet. À l'entrée, il était donc distribué à chacun une petite lampe dynamo de poche pour pouvoir repartir en toute sécurité avec des étoiles plein les yeux !

Un été rythmé pour les jeunes Bacots avec les Journées Oxygène

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

L'agglomération du Pays de Fontainebleau propose une animation à destination des jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances scolaires : les journées Oxygène. Elles fonctionnent en demi-journée et/ou journée complète, pour les collégiens et lycéens. De nombreux projets, activités et sorties sont proposés. Les jeunes peuvent également élaborer leurs propres projets avec l'aide des animateurs.

Cet été, en plus du programme des journées Oxygène Loisirs, une petite dizaine de jeunes bacots ont pu participer à une nouvelle activité : les Journées Oxygène Sports. Une semaine était consacrée à la découverte sportive à l'Île de loisirs de Bois-le-Roi.

Au programme : VTT, équitation, course d'orientation, golf, accrobranche, canoë, trottinette.

Leur action citoyenne de nettoyage de l'Île de loisirs, sur une matinée en partenariat avec le SMICTOM leur a permis de bénéficier, via l'UCPA, d'une séance de tir à l'arc en remerciement de leur travail.

Un engagement citoyen qui ne s'est pas arrêté là, puisque le programme prévoyait une session de formation aux premiers secours et 6 jeunes de la commune ont pu obtenir leur diplôme PSC1.

Suivez le programme sur www.pays-fontainebleau.fr/jeunesse ou sur Facebook : @EspaceOxygeneCAPF

Bertrand Cuiller et **Le Caravansérail**

DIMANCHE 11 JUILLET

Le parc de la mairie a accueilli sous le soleil l'ensemble de *Bertrand Cuiller & Le Caravansérail* qui a pu interpréter son concert Songe d'une nuit d'été. Les amateurs de musique baroque anglaise du 17e siècle étaient au rendez-vous pour écouter ces superbes reprises de John Dowland, John Playford et Henry Purcell, où s'entremêlaient flûte à bec, clavecin, viole de gambe et une sublime voix de soprano.

Fête nationale

MARDI 13 JUILLET, PLAN D'EAU DE L'ÎLE DE LOISIRS

Le feu d'artifice donné à cette occasion s'est déroulé sous une météo pour le moins humide comme ont pu le constater les quelques centaines de courageux qui avaient décidé de venir l'admirer sur place. Magnifique comme l'année passée, nous avons pu assister à un spectacle haut en couleurs tiré à plus grande hauteur pour qu'il soit également visible des communes alentour. Merci aux participants, artificier et services de la mairie qui ont rendu l'événement possible malgré les fortes pluies.

Théâtre de Verdure

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 AOÛT, PARC DE LA MAIRIE

Le samedi, le public a fait un bout de chemin mouvementé en *TchaTcha Car* jusqu'à Nice, avec un duo de comédiens déjantés puis a enchaîné sur une rencontre avec *Les 3 Mousquetaires* revisités par la compagnie Décal'comédie où Constance avait bien changé depuis la dernière fois où l'on l'avait aperçue. *Roger Cactus* a mis l'ambiance en fanfare ce dimanche de Théâtre de Verdure, parents et enfants sont venus se déhancher sur des rythmes endiablés de saxophone, banjo, clarinette et soubassophone. Cette troisième édition a été clôturée par une « formation » sur le bonheur donnée par Nicolas Rafal qui a permis à chacun d'entamer la semaine de bonne humeur.

Commémoration du 23 août

29 AOÛT À 10H45, BORNE DU 23 AOÛT

La célébration du 77e anniversaire de la libération de Bois-le-Roi s'est tenue en présence de Pascal Gouhoury, Président de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau, de David Dintilhac, Maire de Bois-le-Roi, de Didier Durand, correspondant défense, de membres du conseil municipal, d'associations d'anciens combattants, des pompiers de Bois-le-Roi et de nombreux Bacots. Michèle Saliot a retracé l'histoire de la libération de notre commune au cours d'une intervention passionnante liant l'histoire locale à l'histoire nationale. L'orchestre du Trait d'Union a aussi contribué à la réussite de cette cérémonie qui a été suivie d'un moment convivial dans le parc de la mairie.

Forum des **associations**

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, COMPLEXE LANGENARGEN

Rendez-vous annuel et incontournable de tous les Bacots souhaitant aller à la rencontre des associations, le forum 2021 fut à nouveau une réussite. Cette année, 49 associations ont participé et près de 800 adultes ont visité les différents stands. Nous remercions aussi l'UCPA, les Tacots Bacots, l'USB Volley, Cabot Bacot et le collectif du P'tit bois pour leurs animations extérieures ainsi que Võ So'n Long, BLR Taekwondo et l'USB Tennis de Table pour leurs démonstrations. Enfin, tous les participants ont pu apercevoir les déambulations *En roue libre* de la compagnie Sur Prise Carrée.

Vide-grenier

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Une belle édition, organisée cette année simultanément à ceux de Chartrettes et Samois, qui a rencontré une forte affluence au cours d'une journée enfin ensoleillée. *Les Gazelles du désert* qui assuraient buvette et restauration ont également eu un grand succès puisque l'association a vendu l'ensemble de ses crêpes et boissons initialement prévues. À l'année prochaine pour vider à nouveau les greniers qui n'auront pas manqué de se remplir entre-temps !

La bibliothèque vous a proposé…

Agir contre les polluants au quotidien

SAMEDI 29 MAI, MAIRIE

La bibliothèque vous a proposé une conférence démonstration, présentée par l'association Objectif terre 77 qui a rencontré un grand succès et qui fait suite à l'atelier « Je fabrique mes produits d'hygiène et d'entretien ». Une sélection d'ouvrages sur ce thème vous attend à la bibliothèque !

Heure du conte

MERCREDI 23 JUIN, BIBLIOTHÈQUE

Les jeunes lecteurs se sont retrouvés à la bibliothèque pour écouter des histoires de voyage.

Balade contée

SAMEDI 19 JUIN APRÈS-MIDI

Sur invitation de la bibliothèque municipale, petits et grands avaient rendez-vous sur le parking de la mairie pour une balade contée, au fil des histoires de tous pays, de la conteuse Geneviève Dumant. Une déambulation dans le parc de la mairie jusqu'au petit bois sur le thème des arbres qui a émerveillé et ravi tous les participants.

Petits lecteurs de maternelle

SAMEDI 19 JUIN, JARDIN DE LA ROSERAIE

Par une belle journée, les jeunes lecteurs de maternelle se sont réunis autour d'Amandine et Éva de la bibliothèque, sur l'herbe du jardin, pour écouter des histoires autour des vacances et de la plage.

Soirée **jeux au jardin**

VENDREDI 25 JUIN, JARDIN DE LA ROSERAIE

Malgré un temps menaçant et 2 averses, enfants et adultes se sont retrouvés en plein air pour une soirée jeux, organisée par la bibliothèque municipale en partenariat avec l'association Le Barbacot qui a proposé pour l'occasion du thé glacé maison et de la grenadine bio afin d'accompagner les mets sucrés et salés apportés par quelques participants. Un moment de convivialité autour des jeux que la bibliothèque propose dans son espace ludothèque et que vous pouvez venir découvrir aux heures d'ouverture.

La bibliothèque s'est refait une beauté

Votre bibliothèque a profité de la période estivale pour se refaire une beauté afin de vous accueillir dans un cadre agréable. De nouvelles étagères ont été installées dans la section jeunesse et de plus anciennes se sont vu rajeunir en passant du vert au blanc !

BOIS-LE-ROI JUMELAGE

Ferienjobs

Après une interruption en 2020, due à la pandémie du Covid, nous avons pu, cette année, remettre en place les Ferienjobs (jobs d'été entre nos deux communes jumelles), qui existent depuis les débuts de l'association. C'est un échange entre jeunes français et allemands qui vont travailler pendant 15 jours à Langenargen et à Bois-le-Roi afin de leur donner une première expérience professionnelle et aussi de se perfectionner en langue.
Au mois de juillet, Margaux et Augustin sont donc partis à Langenargen pour travailler au Kindergarten (jardin d'enfants). Ils furent hébergés dans des familles d'accueil et sont revenus plus

qu'enchantés de cette belle expérience. Mais laissons la parole à Augustin : « *Je dresse un bilan très positif de mes deux semaines passées à Langenargen dans le cadre du Ferienjob en Kindergarten. D'abord, le lieu est magnifique ; avec son lac, son château et ses vélos, Langenargen offre un cadre très vacancier et reposant. Conditions optimales pour un job d'été ! Et puis toutes les personnes que j'ai eu l'occasion de rencontrer et celles qui ont contribué à m'accueillir aussi chaleureusement, je les remercie infiniment. Tout particulièrement les auxiliaires du Kindergarten qui ont été d'une incroyable gentillesse avec Margaux et moi, sans oublier ma famille d'accueil évidemment. Bref je garde d'excellents souvenirs : les animations organisées par le jumelage (tournoi de pétanque), la liberté que me donnait mon vélo dans mes déplacements, les bonnes boulangeries du centre-ville… Enfin, j'aimerais remercier sincèrement tous les membres du comité de jumelage qui ont permis que ce Ferienjob existe* ».
Puis au mois d'août, nous avons accueilli trois jeunes allemandes, Emma, Larissa et Wyona qui sont venues à Bois-le-Roi travailler à la mairie (entretien et bibliothèque), au Soleil bacot et à l'UCPA (cafétéria). Également hébergées dans des familles d'accueil, elles sont reparties ravies de leur séjour dans notre commune.

Depuis la création de cet échange dans le jumelage, nous avons régulièrement des échos des « anciens Ferienjobeurs » qui ont toutes et tous gardé un très bon souvenir de cette expérience et

nombre d'entre eux sont toujours dans le jumelage et certains même au sein des conseils d'administration. Bien sûr tout ceci ne serait pas possible sans l'implication des deux communes, merci à nos deux maires Ole Münder et David Dintilhac et à leurs équipes respectives.

À noter sur vos agendas :

- **27/28 novembre 2021 :** découverte des marchés de Noël allemands à Cologne.
- **5 décembre 2021 :** présence sur le marché de Noël à Bois-le-Roi.
- **28 avril/1er mai 2022 :** 30e anniversaire du jumelage à Langenargen

LES JARDINS DE LA DÉCOUVERTE

Le système solaire, des fusées qui décollent vraiment, les mystères des princes égyptiens et de l'écriture hiéroglyphique : l'idée des ateliers des Jardins de la Découverte est bien d'apprendre en s'amusant.
Chaque période de vacances scolaires est l'opportunité de découvrir les ateliers de loisirs créatifs intelligents, à partir de 3 ans et sans limite d'âge.
Avec l'acquisition d'une scie magique (qui coupe le bois mais pas les doigts !), on ouvre le champ des possibles !

Tous renseignements sur www.jardinsdeladecouverte.fr ou 06 50 25 95 79

LES AMIS DE MOREAU DE TOURS

Le riche passé artistique de Bois-le-Roi compte à son Panthéon le peintre Georges Moreau de Tours (1848-1901) qui s'installa dans la commune en 1885, y mourut et y est enterré, comme les lettrés et artistes qui y résidèrent au 19e siècle. Une rue y célèbre son nom et ses œuvres ornent la mairie.
L'association a pour but de mettre en valeur cet héritage culturel en promouvant l'œuvre et la vie de Moreau de Tours, dont le père était un célèbre psychiatre, et celle des lettrés et artistes qui ont trouvé inspiration dans la beauté naturelle du site et y laissèrent leur marque.

https://amisdemoreaudetours.com/

Sports

USB BADMINTON

Solidarité sportive avec les pros !

Dans le cadre du relai de notre flamme olympique Terre de Jeux 2024, visant à promouvoir le sport pour le plus grand nombre, les associations sportives se sont mobilisées à travers un formidable élan de **solidarité pour les entrepreneurs, commerçants, artisans, télétravailleurs...** de la commune dans un contexte sanitaire compliqué. **L'USB Badminton** de Bois-le-Roi a proposé une **offre de pratique estivale gratuite** pour tous nos professionnels, cette démarche pionnière d'inclusion du sport dans leur quotidien a également favorisé l'unité sociale entre eux. Sourires, détente, professionnalisme, empathie, un été riche d'échanges !

Fabrice Martinez et Marcel Ramos, responsables de la section (80 adhérents environ), ont su avec infiniment de bienveillance mener plus d'une trentaine de professionnels à la pratique avec assiduité ! Au vu de son succès, l'initiative est reconduite sous une autre forme (stage, journée à thème, etc.). On reviendra vers vous rapidement.

USB BASKETBALL

L'histoire de la section Basket de l'USB est ponctuée de belles rencontres qui renforcent les valeurs de cohésion de ce club et du sport. Inutile de remonter 85 ans en arrière pour suivre le récit d'une si belle aventure. C'est le cas de nos U18 filles.
L'aventure a commencé il y a 4 ans grâce à une équipe vainqueur du championnat de Seine-et-Marne. Ce sésame leur a permis de rejoindre le championnat régional et d'affronter les meilleures équipes d'Île-de-France. Après des kilomètres parcourus, des défaites, mais aussi et surtout des victoires, c'est un groupe de filles au mental d'acier, soudées autour d'un noyau solide, renforcé par des recrues des alentours qui s'est constitué. Quelle est la recette de cette alchimie qui fonctionne si bien et qui fait le ciment de notre club ?

- Un projet sportif du club de Bois-le-Roi qui place les valeurs du sport et de la convivialité au-delà de la performance pure.
- Des entraîneurs qui effectuent un travail formidable et qui œuvrent au quotidien pour nos équipes féminines (à partir de 10 ans en compétition et 5 ans pour la pratique). Merci à Sandrine, Reatha, Baptiste, Benoît et Olivier pour qui le rôle de coach ne s'arrête pas à la porte du gymnase.

Avec cette équipe, nous accédons cette année au plus haut niveau régional et comptons sur tous les Bacots pour venir la supporter et rejoindre le club, en espérant laisser derrière nous deux années de contraintes sanitaires et pouvoir pratiquer notre sport favori.

USB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une gymnastique dynamique pour tous, la vitalité au quotidien

Avec des pratiques diversifiées et des pédagogies adaptées, nous vous proposons des cours pour adultes : stretching, renforcement musculaire, Pilâtes, équilibre, etc.
Pendant les périodes de confinement, nous avons pu bénéficier des cours proposés en vidéo par notre fédération l'EPGV ; puis nous avons organisé 8h de cours **gratuits** supplémentaires pendant les vacances de printemps et 7h en juillet le matin, au stade. Tous les cours du matin ont pu reprendre normalement dès le lundi 26 avril et ceux du soir dès le 9 juin (fin du couvre-feu).
Nous avons aussi fait une démonstration de fitballs lors de **Bois-le-Roi fête l'olympisme au stade le 23 juin 2020**.
Venez nous retrouver et pratiquer une activité physique accessible à tous, sans esprit de compétition, dans une ambiance sympathique et décontractée. La GV nous maintient en forme mais sans sourire, sans rire et bonne humeur, cela ne suffit pas ! Votre corps est fait pour bouger.

USB LES P'TITS LOUPS

Retour sur l'été 2021

La section a innové cet été en proposant, en juillet et août, 3 journées sportives encadrées par nos animateurs. Les P'tits Loups ont pu s'essayer au yoga, au Kinball®, à l'art plastique, au basket-ball, à la musique, à l'ultimate, à la gym, au tir à l'arc, au golf sur gazon... et ont fini par une sortie randonnée olympiade.
Un stage sera organisé lors des prochaines vacances, suivez nos actualités sur la page Facebook https://fr-fr.facebook.com/USBPtitsLoups/
La section recherche des bénévoles pour faire vivre l'association. Vous êtes parents, grands-parents d'adhérents ou vous avez tout simplement du temps à partager, venez nous rejoindre !

Pour nous contacter lesptitsloupsusb@gmail.com

Sports

USB GYMNASTIQUE BIEN-ÊTRE

Équilibre en Mouvement

Vous souhaitez maintenir votre autonomie au quotidien dans les gestes de tous les jours le plus longtemps possible, être plus alerte, plus mobile… Vous souhaitez participer à une activité collective ludique visant le maintien de votre état de santé, de votre bien-être et surtout le maintien de votre niveau de relation sociale.
Alors ces séances sont pour vous ! Venez bouger en tenant compte de vos possibilités, et ainsi retrouver une certaine autonomie.
Depuis le **20 septembre,** ouverture de séances Équilibre en Mouvement au sein de l'USB.
Ces séances sont ouvertes à toute personne, rencontrant notamment des difficultés de mobilité, marchant avec une canne, après une intervention chirurgicale de la hanche, du genou, rencontrant des difficultés à s'asseoir ou s'allonger au sol, suites d'un AVC, problèmes d'équilibre, etc. Pas d'âge limite !
Dans une ambiance conviviale, avec une attention personnalisée et en petit groupe, le cours se déroule en partie assis, et comme dans un cours normal, échauffement, travail musculaire, travail agilité et mémoire, travail d'équilibre sous forme de parcours, étirements et relaxation.
Ce cours a été initié par le CCAS de la mairie et est pérennisé maintenant grâce à une subvention.

Pour toute information complémentaire, contactez Chantal au 06 88 85 99 77 ou chantal.mateo1611@gmail.com

USB TENNIS DE TABLE

Un été bien rempli pour l'USB Tennis de Table : le 22 juin, journée découverte Sport Adapté visant à développer cette pratique au sein du club ; le 23 juin, participation à Bois-le-Roi fête l'olympisme ; le 26 juin, tournoi interne avec les jeunes de la section et leurs parents, des animations à l'Île de loisirs dans le cadre du Village Sportif et enfin des stages pour les jeunes début juillet et fin août.
La section ouvre à la rentrée 2 nouveaux créneaux pour les jeunes : un entraînement supplémentaire le vendredi de 17h30 à 19h00, ainsi qu'un créneau PING pour les 4 à 7 ans le samedi de 17h30 à 18h30. Les plus jeunes pourront y développer leur coordination, adresse, mobilité, de façon ludique ! Le prochain stage jeunes aura lieu du 25 au 29 octobre (vacances de la Toussaint).

USB VOLLEYBALL

Vous avez toujours rêvé de pratiquer un sport collectif dans une ambiance décontractée et chaleureuse ?
Vous aimez la rigueur bien dosée et les apprentissages bienveillants ?
Vous aimez les courgettes farcies ?
Venez rejoindre notre section Volleyball à Bois-le-Roi. Au pire, vous passerez un bon moment de sport. Au mieux, vous serez sélectionné en équipe de France pour la prochaine médaille d'or olympique !

Pour suivre notre actu :
https://www.usboisleroi-volley.fr/

Contact : boisleroi.volleyball@gmail.com ou 06 95 43 66 99 (Philippe Caudrillier)

VÕ SO'N LONG

Les Bacots en nombre dans le Périgord

Bois-le-Roi a été bien représentée cet été lors d'un stage organisé par l'École Võ So'n Long dans le Périgord Noir. Sur la trentaine de participants à ce stage intensif d'art martial traditionnel vietnamien, la moitié fut bacotte ! Avec deux entraînements par jour, enfants et adultes ont bien progressé dans leur apprentissage des techniques à mains nues, du bâton, du sabre et de l'épée, sous l'œil du Maître de l'École accompagné de 4 professeurs chevronnés. « Une semaine de stage peut être aussi bénéfique que 6 mois d'entraînement une fois par semaine » se réjouit Jamaâ Sadik, professeur à Bois-le-Roi, ravi de la mobilisation de ses élèves. Après avoir résisté à la chaleur et, plus ou moins, à la délicieuse gastronomie périgourdine, la section bacotte de Võ So'n Long a attaqué la rentrée en pleine forme et ouvre ses portes aux nouveaux pratiquants !

LA CRÈCHE DESSINE-MOI UN MOUTON

C'est avec joie et plein de projets que la crèche accueille pour la 33e année de nouveaux enfants. L'équipe pédagogique et le conseil d'administration travaillent, depuis déjà deux ans, pour proposer aux enfants un accueil essentiellement en plein air. Les enfants ont maintenant l'habitude de faire la sieste dans le jardin et, incontestablement, ils s'endorment plus paisiblement, plus rapidement, dorment plus longtemps et se réveillent dans le calme. Les bruits et la lumière extérieurs semblent même être une source d'apaisement. Nous jouons, dormons, nous baignons, chantons, vivons principalement dehors, la maison n'est qu'un simple abri en cas d'intempéries ! Les enfants aiment se promener dans cette nature qui change au gré des saisons. Cet environnement les invite à l'émerveillement et ils s'interrogent sur des sujets intéressants comme : « *Est-ce que le loup habite ici ?* », « *Est-ce que l'on peut se perdre dans cette forêt ?* », « *Est-ce que mon papa et ma maman vont me retrouver ?* ».

On y trouve toutes sortes de trésors, des histoires à imaginer, des défis à surmonter, des odeurs formidables, des bruits jolis ou bien un peu inquiétants. La nature est un authentique trésor, elle aide les enfants à grandir et à se sentir forts. Le concept de crèche en extérieur existe depuis longtemps au Danemark, en Allemagne, en Suisse, et même en France comme à Brest, et plus récemment à Paris.

Notre souhait est donc de diriger nos efforts vers l'acquisition d'un bon équipement, qui nous permettrait d'être vraiment au point pour offrir à nos petits, la chance de profiter des bienfaits de la sieste en extérieur. Car comme le dit un célèbre dicton danois : « *Il n'y a jamais de mauvais temps, seulement de mauvais équipements* ».

LES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Les sentiers bleus sur smartphone !

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF), qui balisent les sentiers bleus, ont rejoint l'application pour smartphone *Balade Branchée*. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du contrat de projet Fontainebleau, Forêt d'Exception dont l'ONF et les AFF sont parties prenantes. Les Amis de la Forêt se sont engagés à réaliser vingt parcours en ligne à disposition des promeneurs : l'application Balade Branchée est gratuite et se télécharge sur les plateformes ***Google Play*** et ***App Store***. D'ores et déjà, les randonneurs peuvent télécharger ces 6 promenades : le Rocher d'Avon, le Rocher Canon, le Rocher des Princes, le Haut Mont, les Gorges de Franchard, le Mont Blanc à Larchant. 4 autres circuits vont être mis en ligne fin 2021. Ces promenades, qui forment des boucles d'une durée moyenne de deux heures et d'une longueur de 4 à 8 km, sont destinées à un public large et familial. Les visiteurs sont conduits sur les sentiers bleus et reçoivent oralement des informations sur une vingtaine de sites remarquables. Ils sont guidés au retour jusqu'à leur point de départ.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La chasse à Bois-le-Roi : **respect et sécurité**

La chasse a débuté le **4 septembre 2021** et se terminera le **28 février 2022**. Elle a lieu **chaque samedi matin** sur la commune. Le reste de l'année, les chasseurs consacrent leur temps à l'aménagement du territoire et au suivi faunistique. Le plan de chasse gros gibiers est réparti sur l'ensemble du finage de la commune (bois communaux, particuliers, domaniaux). Les prélèvements de sangliers pour maintenir l'équilibre des populations se font en battues selon des règles précises. Pour cette saison, le prélèvement d'une trentaine de sangliers est prévu. La sécurité est une priorité du Président de l'association communale et de la vingtaine de chasseurs bacots.

Pour tous renseignements, contactez son président, M. Gilles Adnot : 06 62 36 59 19

PORTRAIT

Marc et Anny-Jane Girault
Ministres de l'héritage culturel

Si Bois-le-Roi était un royaume et qu'il fallait dare-dare trouver un couple royal, Marc et Anny-Jane Girault seraient absolument parfaits dans ce rôle. Car jamais un couple bacot ne s'est autant investi dans la préservation et la transmission du patrimoine culturel de notre commune.

En réalité, à part les petits-enfants de temps à autre, ils ne se consacrent qu'à cela. De plus, fait non négligeable, ce couple a une véritable allure innée : Marc et ses airs adorables de jovial gentleman-farmer et Anny-Jane, toujours souriante et d'une grande élégance, souvent opérant, à l'instar de toute « grande » dame, dans l'ombre de son mari. Sans eux, le paysage associatif de Bois-le-Roi n'aurait pas la même apparence !

Tout a commencé en 1994, avec le cinquantenaire de la Libération et la projection du documentaire *Par un beau matin d'été*, réalisé à partir d'un film du papa de Marc lors de l'arrivée des forces alliées à Bois-le-Roi et d'une série d'interviews avec des Bacots ayant assisté à ce moment historique, au Café de la Gare. Il a fallu sept séances pour accueillir son public enthousiaste et ému. En 1999, l'Association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine est créée. Son but majeur est de favoriser les échanges entre les habitants de Bois-le-Roi, tous âges confondus, afin de les sensibiliser au patrimoine environnemental et bâti et de transmettre leur héritage culturel aux générations futures. Sans oublier d'attirer l'attention des nouveaux arrivants sur la richesse de notre histoire. Mais tout aussi importants sont les moyens techniques audiovisuels et de communication dont l'association dispose, allant de la production d'un spectacle grandiose à la publication d'un guide de balades à Bois-le-Roi, afin de promouvoir le patrimoine local et régional ainsi que les événements d'actualités communales et associatives.
En 2000, c'est la sortie du DVD *Si Bois-le-Roi m'était conté*. Le spectacle avait accueilli 1 600 spectateurs. En 2003, le DVD *Bois-le-Roi d'Hier et d'Aujourd'hui*. Au départ c'est une exposition, avec des scènes vivantes, des figurants et des reconstructions du Chalet de la Gare, d'une école et d'une poste à l'ancienne puis la projection d'un film de Marc. Depuis, la réalisation de documentaires et spectacles audiovisuels ne s'est jamais interrompue. Sans omettre les nombreux reportages sur les événements historiques, culturels et sportifs, les conférences organisées par la section patrimoine de l'association, la réalisation de clips pour les vœux des maires ou pour des associations ou encore la retransmission des conseils municipaux de Bois-le-Roi. Il faut dire que l'association possède un matériel des plus sophistiqués et professionnels et est régulièrement sollicitée par des conservatoires et des mairies pour des prises de vues multi-caméras de concerts et de spectacles.
« *Il faut davantage inciter les parents à faire participer leurs enfants à nos spectacles et reconstitutions historiques* », conçoit Marc. « *De telles expériences sont très enrichissantes.* » Une idée pour une future collaboration avec une école peut-être ? Selon Anny-Jane, le souci de recrutement de nouveaux adhérents est le même dans toutes les associations culturelles : « *Mais nous ne nous plaignons pas : nos adhérents sont fidèles et fiers du grand nombre de films, livres, spectacles et DVD réalisés ces vingt années et toujours aussi passionnés. La convivialité est une de nos valeurs fondamentales.* »
En effet, les adhérents ont toutes les raisons d'être fiers. Surtout après la sortie du livre *Les Bacots racontent Bois-le-Roi*, hautement commenté et illustré, sur la vie des commerçants et artisans de Bois-le-Roi et les festivités communales. Actuellement l'association prépare un son et lumière (une suite à *Si Bois-le-Roi m'était conté*) et une publication historique sur les écoles qui paraîtra en 2022. Et ce n'est pas tout !

Par miracle, Anny-Jane et Marc trouvent encore le temps de contribuer pleinement aux associations dont ils sont adhérents : *Les Tacots Bacots, Bois-le-Roi Jumelage,* l'*USB* (Anny-Jane y fait sa gymnastique) et Musidora. Je vous l'avais dit : un couple exemplaire qui mérite une couronne…

OCTOBRE

DU 1ER AU 31 OCTOBRE

Octobre Rose
Exposition *Douze femmes pour un combat,* proposée par la Ligue contre le cancer
9h-12h, 14h-17h, accueil et hall mairie

DU SAMEDI 16 AU VENDREDI 22

Exposition *les 50 ans du SDIS*
9h00-12h00, 14h00-17h00,
salle des mariages

LUNDI 25

Don du sang sur rdv
15h00-19h30, Préau Olivier Métra

SAMEDI 30

Frissons d'Halloween
Animation lecture pour enfants de 4 à 6 ans
15h00-16h00, bibliothèque

DIMANCHE 31

Bois-le-Roi fête Halloween
Escape game et balades contées
À partir de 18h, mairie et parc

NOVEMBRE

LUNDI 11

Commémoration de la fin de la guerre 14/18
10h45, monuments aux morts

Loto solidaire
14h30, Préau Olivier Métra

JEUDI 18

Conseil municipal
20h30, salle des mariages

SAMEDI 20, DIMANCHE 21

15e Salon J.P. Mastelinck peinture & sculpture
proposé par la CAS
14h-17h30, salle Marcel Paul
Vernissage vendredi 19 à 19h

SAMEDI 20

Permanence biodiversité
9h45-11h45, mairie

SAMEDI 27

Ciné-conférence Regard sur le Monde, *Géorgie, Au cœur du Caucase*
20h30, château de Tournezy

DÉCEMBRE

DIMANCHE 5

Marché de Noël
9h00-13h30, place de la Gare

JEUDI 9

Conseil municipal
20h30, salle des mariages

SAMEDI 11

Sur les pas du Père-Noël, spectacle de Noël pour enfants de 0 à 3 ans
10h00, salle Marcel Paul

DIMANCHE 12

Les aventures de Lutinou (la suite), spectacle de Noël pour enfants à partir de 3 ans, 15h00, salle Marcel Paul

JEUDI 16, VENDREDI 17

Repas des seniors
12h00, Chalet du Moulin, Chailly-en-Bière

JANVIER

SAMEDI 15

Vœux du Maire
19h00, gymnase Langenargen

Les dates, heures, lieux et événements seront à confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire. Pensez à consulter régulièrement le site de la mairie ***ville-boisleroi.fr*** *pour d'éventuelles mises à jour !*

BLR AGENDA

AGENDA CHARTRETTES

Vous pourrez retrouver sur cette page les manifestations proposées par nos voisins chartrettois sur la période d'octobre à janvier

OCTOBRE

DIMANCHE 17

L'expérience mouvementée du Professeur Plexus
Jeune public, Cie PlayFul, chorégraphe : C. Lecerf-François
Débordante de poésie, cette pièce chorégraphique est une belle introduction à la danse contemporaine !
Réservation au 06 23 26 95 98, entrée payante
15h30, Espace Culturel R. Wanner

SAMEDI 23

Bal folk organisé par l'Amuse Danse
20h30

DIMANCHE 24

Journée spéciale « Octobre Rose »

VENDREDI 29

Évènement Halloween
« Panique sur l'Espace Culturel ! »
- De 16h à 17h30 : atelier Halloween en anglais proposé par le Comité de Jumelage
- De 18h à 19h30 : animations enfants
- De 20h30 à 22h : soirée « Escape Game » pour ados

NOVEMBRE

JEUDI 11

Commémoration de l'Armistice

DU JEUDI 11 AU DIMANCHE 14

Salon des Arts organisé par l'ADAC
Espace Culturel

DIMANCHE 21

Loto de l'ASC Basket
14h, Espace Culturel

VENDREDI 26

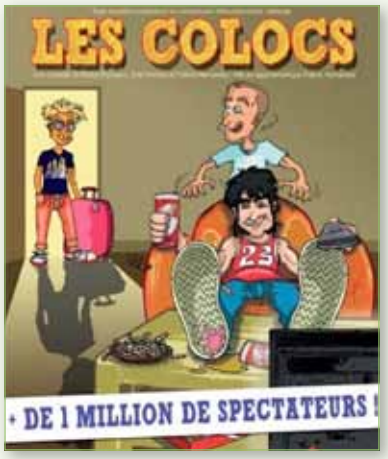

***Les Colocs,* spectacle tout public**
Quiproquos, surprises et crises de nerfs... tous les ingrédients du café-théâtre de boulevard sont réunis dans cette comédie.
20h30, Espace Culturel
Entrée payante

SAMEDI 27

Stage de danse contemporaine pour adultes
Cie Marbelle, Espace Culturel
Renseignements au 06 98 99 06 35

DÉCEMBRE

SAMEDI 11

Marché de Noël
« Terroirs et Gourmandises »
9h-10h : inscriptions Tournée du Père Noël avec le Comité des fêtes
9h-17h : marché de Noël (dégustation de produits locaux, baptême de voitures, artistes de rue, tombola…)
17h : chants de Noël, chorale Odyssée

JANVIER

SAMEDI 15

Vœux du Maire
11h, Espace Culturel

Vous pouvez retrouver tous les événements de Chartrettes en détail sur le site ***https://www.mairie-chartrettes.fr/*** *ou leur page Facebook* ***https://www.facebook.com/villedechartrettes/***

DU CÔTÉ DES TOUT-PETITS ET DE LEURS PARENTS

Bébé Accueil : du nouveau à la halte-garderie

Depuis sa réouverture le 23 août, les demandes d'inscription au Bébé Accueil se font via le Portail Familles, rubrique « mes pré-inscriptions ». Les familles inscrites ont maintenant la possibilité d'effectuer et de visualiser leur réservation en ligne ainsi que de mettre à jour leur dossier en quelques clics. Les présences sont également enregistrées informatiquement grâce à une tablette destinée aux familles à l'intérieur de la structure. Pour tout renseignement concernant les inscriptions : 01 60 66 32 39, petite.enfance@ville-boisleroi.fr et www.ville-boisleroi.fr/la-petite-enfance

Vous trouverez ci-dessous toutes les dates de fermetures annuelles du Bébé Accueil

Période	Dates de fermeture
Vacances de Toussaint	Du lundi 25 octobre au dimanche 31 octobre 2021
Vacances de Noël	Du lundi 20 décembre au dimanche 26 décembre 2021
Vacances d'hiver	Du lundi 21 février au dimanche 27 février 2022
Vacances de printemps	Du lundi 25 avril au dimanche 1er mai 2022
Vacances d'été	Du mercredi 13 juillet au dimanche 21 août 2022

RENTRÉE SCOLAIRE

Ouverture et fermeture de classes

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, notons la réouverture de la 8e classe à l'école Robert Lesourd et l'ouverture d'une 10e classe à l'école Olivier Métra.
À la suite d'une baisse d'effectifs par rapport aux années précédentes, l'Inspection académique a décidé de fermer la 6e classe de l'école des Viarons. À la suite de cette décision, les associations de parents d'élèves, ainsi que le personnel scolaire, soutenus par les élus, ont fait une demande auprès de l'Inspection académique afin de réviser sa position et de valider le maintien de cette 6e classe pour septembre. Malgré cette mobilisation, l'ouverture de cette 6e classe n'a pas été actée.

École	Robert Lesourd	Les Viarons	Olivier Métra
Nombre de classes	8	5	10
Effectif total	219	141	246

Mémo d'information

La Direction de la Vie de l'Enfant a créé un tableau qui relate toutes vos informations et contacts pour le service périscolaire. Vous trouverez ce mémo disponible à l'impression sur le menu du Portail Familles.

Remise des dictionnaires et livres aux CM2 d'Olivier Métra

Le lundi 5 juillet, Laure Aveline, adjointe déléguée à l'enfance et Stéphanie Pruvost, Directrice de la Vie de l'Enfant, se sont rendues à l'école élémentaire Olivier Métra pour la remise des dictionnaires d'anglais Larousse ainsi que des livres « Olivier Métra » et « Bois-le-Roi, mon village » aux élèves de CM2 accompagnés par Delphine Mangin, la directrice. La municipalité avait à cœur de pouvoir offrir ces livres pour clore l'année scolaire de nos CM2 qui entrent en 6e. Les CM2 ont pu profiter d'un buffet avec sirop de grenadine et bonbons qui a dû se terminer dans les salles de classe pour cause d'averses.

Les vacances d'été **au « Soleil bacot »**

L'accueil de loisirs est un lieu de détente, de découverte, de projets, d'apprentissage de la collectivité, des droits de chacun, permettant à l'enfant de s'épanouir, de progresser, de prendre du plaisir en ayant accès aux loisirs, et de construire des relations de qualité entre individus. S'il accueille les enfants toute l'année, il propose pour les vacances d'été un programme riche et varié de découvertes, d'initiations… « *2021 est un bon cru avec 193 enfants âgés de 3 à 11 ans, inscrits rien que pour le mois de juillet* ».

Quand l'accueil de loisirs se transforme en camping !

Le thème proposé cette année pour le mois de juillet était *Le camping des p'tits Bacots*. Le beau temps n'a pas été au rendez-vous tous les jours, mais les enfants n'ont pas manqué de ressources pour passer d'inoubliables moments. Avec leurs animateurs, et Bidouille la mascotte, ils ont su s'adapter à cette météo capricieuse et aux conditions sanitaires en vigueur. Cet état de fait n'a pas entaché la bonne humeur ambiante ni empêché tout ce petit monde de passer un agréable séjour. Il serait trop long d'énumérer le nombre considérable d'activités déployées par l'équipe d'animation. Les enfants ont bénéficié d'un programme pensé selon leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêt grâce à l'implication des animateurs.

La télé bacotte

Le mois d'août a été l'occasion de faire voyager les enfants à travers les époques et les émissions de télévision.

Durant la 1re semaine, nous avons découvert la TV des années 60-70, avec *La Séquence du jeune spectateur*, *Le Manège enchanté* et des *Histoires sans paroles*. Une animation pêche avec l'association du *Grand Barbeau* a été organisée pour les élémentaires.

Du 9 au 13, direction les années 80-90, où les épreuves de *La Chasse aux trésors,* les *Questions pour un champion* et les enquêtes de l'inspecteur *Columbo* ont rythmé nos journées. Le mardi, les enfants ont assisté à un spectacle où, tels *Les Visiteurs,* ils ont été transportés dans une autre époque, le Moyen Âge. Le jeudi soir, une veillée *Burger Quiz* a rassemblé les Lilliputiens.

La 3e semaine, retour à notre époque. *Koh-Lanta*, *Un Goûter presque parfait*, nous ont donné l'occasion de quelques défis et dégustations, appréciées en fin de journée. Une structure géante a pris place dans le parc, ce qui a permis aux enfants de sauter, glisser et grimper. Une soirée à *Fort Boyard* a été proposée aux 13 Écureuils du groupe, durant laquelle ils ont dû affronter différentes épreuves telles que la cuisine de Willy, la cabine abandonnée ou bien la maison des poupées. Pour finir ce mois d'août, nous avons entamé notre voyage dans le futur, où petits et grands ont pu laisser libre cours à leur imagination. Une structure aventure pour les maternelles, des voitures qui volent, des maquettes du futur et un grand spectacle incroyable talent ont permis de clore ces vacances d'été 2021.

Modification n°3 du Plan Loc

Les objectifs de la modification du PLU, engagé depuis 2019

Un cadre de vie protégé

La préservation du cadre de vie qu'offre Bois-le-Roi à ses habitants, entre Seine et Forêt de Fontainebleau, est au cœur de la modification du PLU.
Il y avait urgence à modifier le PLU en vigueur depuis 2015 qui laisse de grandes libertés de construction et n'offre pas de protection réelle de notre patrimoine bâti et végétal remarquable.

En s'appuyant sur le **Diagnostic architectural, patrimonial et environnemental** réalisé en 2013 par un collectif réunissant des architectes du patrimoine, paysagistes et historiens du patrimoine (accessible à tous sur le site internet de la commune), Bois-le-Roi se dote de nouveaux outils pour :

- préserver les protections existantes : espaces naturels (Zones N), espaces boisés classés, etc. **Toutes les protections inscrites dans le PLU actuel sont conservées** ;
- apporter de nouvelles protections :
  - protection des parcs et jardins remarquables, ajout de plus de 22 hectares d'espaces naturels protégés (l'équivalent de la surface du Champ de Mars).
  - protection des bâtiments remarquables et notamment les ***Affolantes des bords de Seine***, le château de Sermaise, le château de Brolles et de nombreuses villas des XIX^{e} et XX^{e} siècle.

Une commune vivante

Avec le télétravail, nos habitudes évoluent, les pratiques sportives et culturelles se développent, la fréquentation des commerces locaux augmente.
La modification du PLU veut aussi répondre aux attentes nouvelles des habitants pour :

- favoriser la présence du commerce de proximité : inscription d'une continuité d'activité commerciale dans le PLU ;
- permettre la réalisation des équipements communaux indispensables : une médiathèque, une maison de santé, un pôle petite enfance, des locaux pour les associations culturelles et sportives, des salles de classe…

Une étape qui prépare l'avenir de notre PLU

La discussion sur le PLU et sur l'avenir de notre commune est une formidable opportunité qu'il nous faut saisir alors que la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) vient de lancer la procédure du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Nous préparons cette échéance :

- **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**
  Avec l'appui de l'association Seine-et-Marne Environnement, Bois-le-Roi a lancé une démarche participative ouverte à tous les Bacots et qui associe en co-construction les associations implantées sur la commune.
  La participation des habitants permettra d'améliorer la connaissance de notre patrimoine naturel et d'en inscrire la protection dans le futur PLUi.
- **Obligations réelles environnementales (ORE)**
  Une démarche « contractuelle », ouverte à tous, pour associer les Bacots qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour mieux protéger et mettre en valeur les qualités environnementales de leurs propriétés.

Une réflexion qui sera nourrie par le Plan Local de l'Habitat (PLH).
Une démarche en cours d'élaboration pour répondre aux besoins de logements et d'hébergements des ménages de l'agglomération dans un objectif de développement et d'aménagement durable du territoire.

Nous devrons aussi prendre en compte les obligations de la loi SRU.
Le taux de 25 % de logements sociaux qui s'impose sur Bois-le-Roi depuis le 1er janvier 2021 n'est pas atteignable au regard des contraintes foncières de la commune. La loi s'applique cependant et nous impose d'engager une réflexion et un travail de fond avec les Bacots pour offrir à tous les habitants la faculté de se loger sur la commune

al d'Urbanisme de Bois-le-Roi

Une procédure ouverte et transparente

Une démarche de concertation démocratique et transparente à laquelle les habitants et les associations environnementales ont été nombreux à s'associer depuis deux ans :

- **juin 2019 :** délibération du conseil municipal et de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour prescrire la modification n° 3 du PLU ;
- **janvier 2020 :** présentation du projet en réunion publique sur la commune de Bois-le-Roi et ouverture d'une concertation jusqu'en juin 2020 ;
- **septembre 2020 :** délibération du conseil municipal et de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau sur le bilan de la concertation ;
- **novembre 2020 :** transmission du projet de modification à l'avis des personnes publiques associées (PPA) : Direction Départementale des Territoires (service déconcentré de l'État), Conseil départemental de Seine-et-Marne, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'agriculture, commune de Chartrettes, Seine-et-Marne Environnement et Collectif Touche pas à mon P'tit Bois ;
- **janvier 2021 :** enquête publique suscitant de très nombreuses contributions des habitants.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable avec une réserve et une recommandation.

Une concertation qui a apporté des améliorations réelles

Lors de la concertation et de l'enquête publique, les habitants ont très largement participé.
Cette mobilisation tout au long de la procédure est très positive, c'est une force qui manifeste un attachement très fort à notre cadre de vie.

Les contributions des habitants, les échanges avec les associations de défense de l'environnement et du cadre de vie ont été étudiés et discutés. Nous avons aussi pris en compte le rapport de l'enquête publique et les avis des Personnes Publiques Associées, dont l'État et le Département.
Le projet voté par le conseil municipal prend en compte les demandes formulées lors de l'enquête publique et dont les associations environnementales se sont fait l'écho lors de nos rencontres :

- suppression du Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG) ;
- extension du périmètre de protection des Parcs ou jardins remarquables et des Bâtiments remarquables ;
- protections supplémentaires sur des parcelles communales.

Nous avons travaillé sur chaque proposition tout en veillant à préserver l'équilibre du projet, quelques exemples :

Les protections complémentaires : terrains cultivés à protéger en zone urbaine et espaces boisés classés

Il a été également souhaité protéger plusieurs propriétés principalement communales boisées présentant une sensibilité écologique particulière et identifiées notamment dans le cadre de l'enquête publique au titre des espaces boisés classés (article L.113-1 du Code de l'urbanisme). Par ailleurs, il est souhaité préserver la vocation des carrés potagers situés rue Louis Noir par une protection au titre des terrains cultivés à protéger en zone urbaine (article L.151-23 du Code de l'urbanisme).

3 arbres remarquables à classer en EBC dans le parc des Chardonnerets, en complément de la protection « parc et jardin remarquable » et de la protection de l'alignement de tilleuls.

Carrés potagers, rue Louis Noir à classer en terrain cultivé à protéger en zone urbaine et boisement limitrophe à protéger au titre des EBC.

Parcelles communales boisées situées dans le site Natura 2000 au nord du stade des Foucherolles.

Parcelles communales boisées face au collège et au centre de loisirs.

Fonds de parcelles boisées à protéger en EBC sur le secteur des Sescois faisant l'objet d'une OAP.

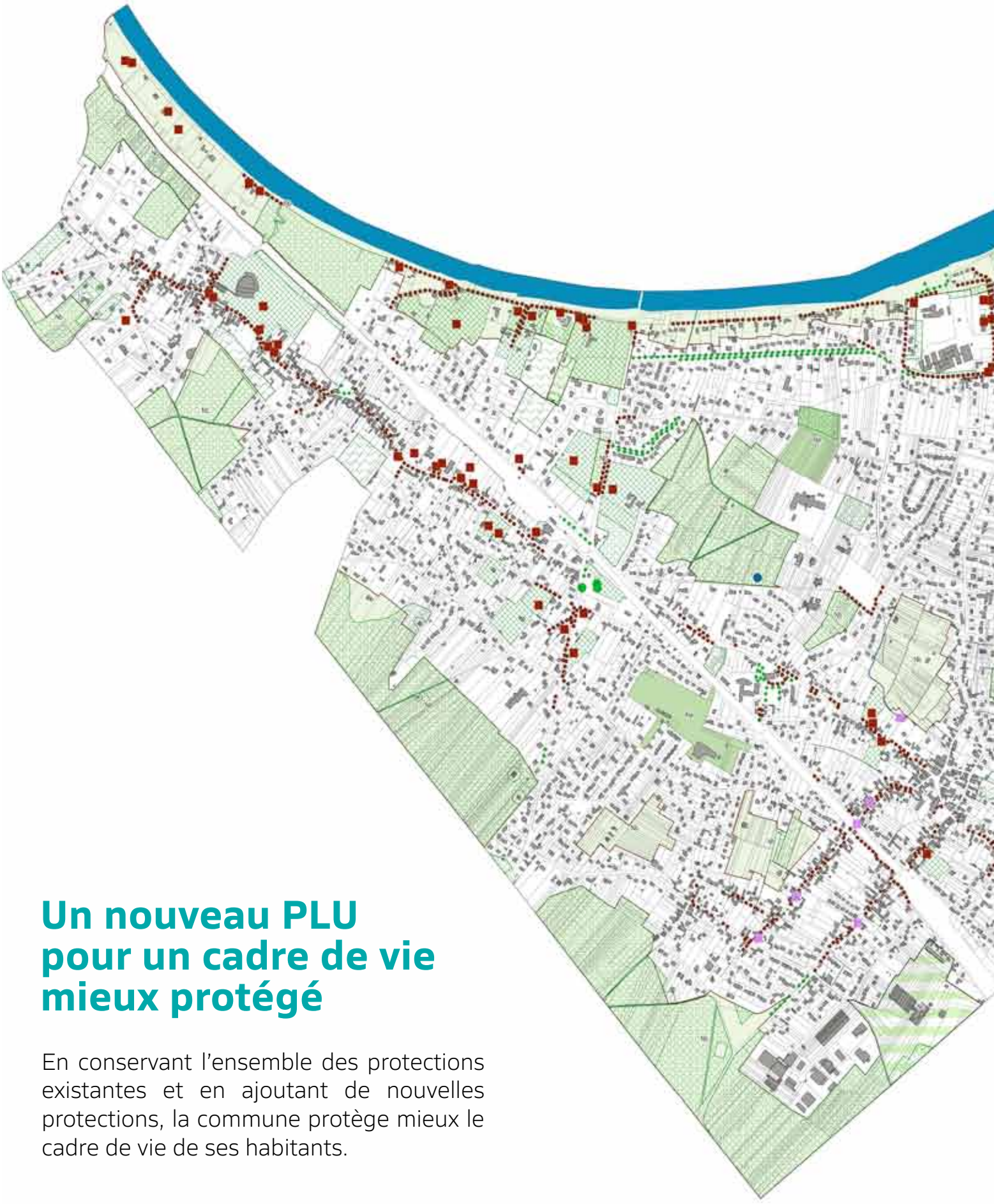

Un nouveau PLU pour un cadre de vie mieux protégé

En conservant l'ensemble des protections existantes et en ajoutant de nouvelles protections, la commune protège mieux le cadre de vie de ses habitants.

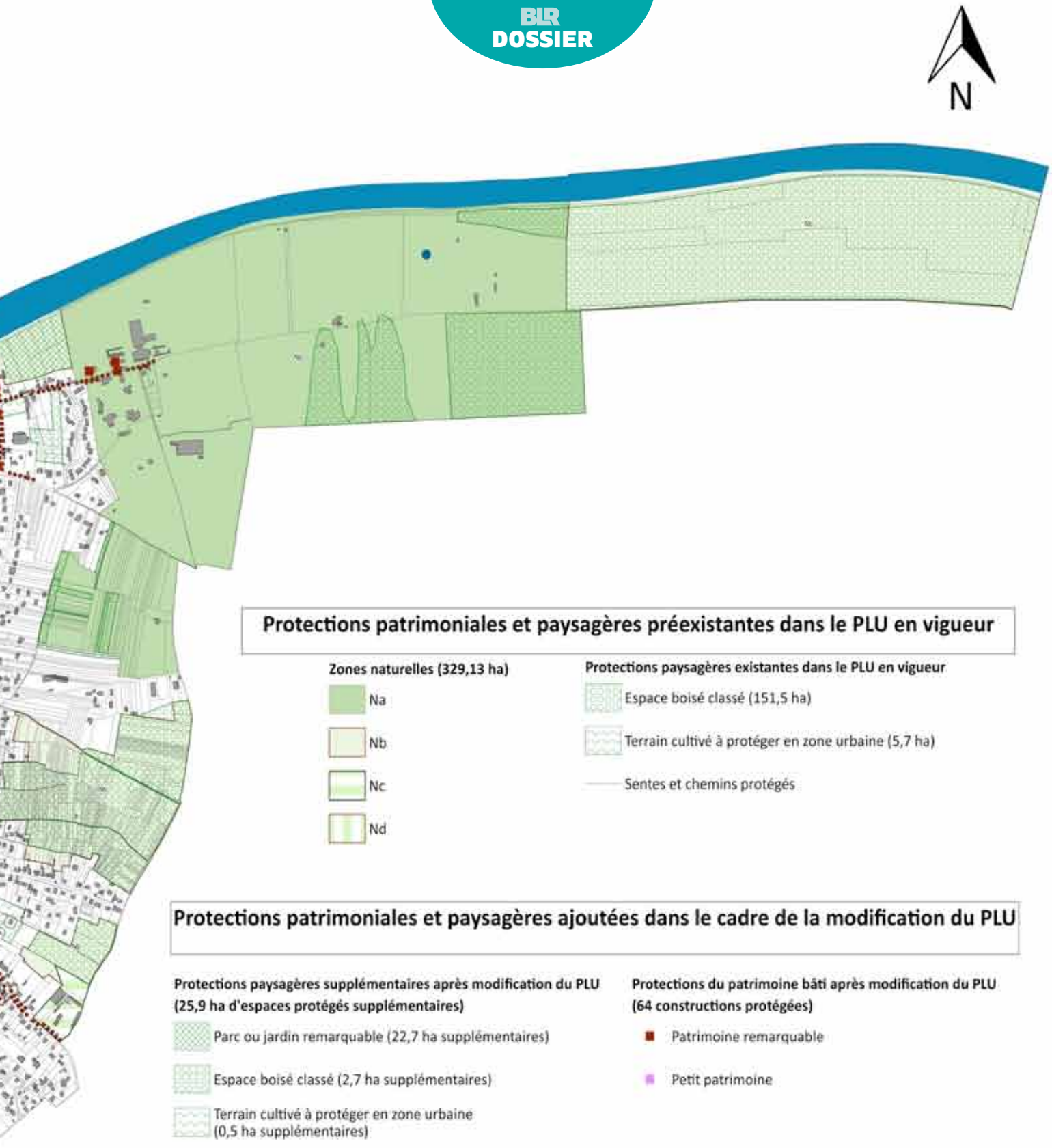

Protections patrimoniales et paysagères préexistantes dans le PLU en vigueur

Zones naturelles (329,13 ha)

- Na
- Nb
- Nc
- Nd

Protections paysagères existantes dans le PLU en vigueur

- Espace boisé classé (151,5 ha)
- Terrain cultivé à protéger en zone urbaine (5,7 ha)
- Sentes et chemins protégés

Protections patrimoniales et paysagères ajoutées dans le cadre de la modification du PLU

Protections paysagères supplémentaires après modification du PLU (25,9 ha d'espaces protégés supplémentaires)

- Parc ou jardin remarquable (22,7 ha supplémentaires)
- Espace boisé classé (2,7 ha supplémentaires)
- Terrain cultivé à protéger en zone urbaine (0,5 ha supplémentaires)
- Murs de clôtures
- Alignements d'arbres
- Arbres isolés protégés au titre des EBC
- Mares ou mouillères à préserver

Protections du patrimoine bâti après modification du PLU (64 constructions protégées)

- Patrimoine remarquable
- Petit patrimoine

0 250 500 750 1000 m

Fond cartographique : Cadastre ©DGFiP 2020

Prévention et sécurité routière : **rappel aux parents**

Chaque année, nos agents de police municipale prennent le temps et entreprennent des actions de prévention routière dans les écoles auprès de vos enfants avec Mobilipass (Association de prévention routière) afin de leur apprendre les bons gestes et les règles en tant que piétons, cyclistes ou enfants passagers.

À notre grand regret, nos agents constatent chaque jour le non-respect de ces règles de sécurité.

Voici quelques rappels :

- Depuis 2017, le **port du casque** est obligatoire en France pour les moins de 12 ans, qu'ils soient au guidon ou **passagers** d'un vélo (même dans les remorques). Il n'est pas obligatoire pour les usagers plus âgés, mais son **port est hautement recommandé.** Cette obligation du port du casque figure à l'article R. 431-1-3 du Code de la route.

- Le **piéton** doit circuler sur les **trottoirs** ou les accotements. Pour traverser la chaussée, s'il existe un **passage pour piétons** à moins de 50 mètres, vous devez l'utiliser, s'il n'existe pas de passage, vous devez traverser selon un axe perpendiculaire à la chaussée (pas de traversée en diagonale). **Plus de 2 piétons sur 3 sont tués en agglomération.**

- Un utilisateur de rollers, skateboard ou **trottinette** (sans moteur) est considéré comme un **piéton** et **doit** rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements **électriques** (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe ou sur la chaussée. L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximum de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps, **en aucun cas** vous ne devez circuler avec votre enfant sur une trottinette.

Travaux SNCF, rue du Moulin

SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferroviaire français, a programmé la réalisation de travaux de confortement d'un talus, entre les gares de Bois-le-Roi et de Melun, au niveau de la rue du Moulin.
Le remblai concerné par les futurs travaux est affecté par des tassements et glissements, impactant la stabilité de la plateforme ferroviaire.
Les travaux consistent à conforter une zone de 110 mètres linéaires afin de bloquer la progression du glissement déclaré. La méthode employée sera celle du clouage vertical reposant sur un principe de mise en œuvre de profilés métalliques par forage et d'injection de coulis à base de ciment afin de sceller les micropieux.
La réalisation de ces travaux a pour objectifs de garantir la sécurité et la fiabilité de l'exploitation ferroviaire mais aussi de contribuer à la robustesse de l'infrastructure.
Les travaux se déroulent en journée, du lundi au vendredi, depuis le 4 octobre 2021, pour une durée de 5 mois et sans impact sur l'offre ferroviaire.
La municipalité a décidé de mettre à disposition des deux familles, impactées par ces travaux, une brouette électrique, achetée pour l'occasion mais qui pourra ensuite être utilisée au quotidien par les services techniques.

Bois-le-Roi, commune inclusive avec France Alzheimer

Depuis le vendredi 8 octobre, Bois-le-Roi est devenue une commune inclusive suite à la signature de la charte « Ville aidante Alzheimer » avec l'association France Alzheimer.

Cette signature va permettre à notre commune de s'engager comme ville «aidante» auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Ce partenariat va se matérialiser par plusieurs actions :

- communiquer des informations sur le sujet de manière régulière dans nos publications ;
- informer sur les formations gratuites organisées par France Alzheimer à destination des aidants ;
- sensibiliser les plus jeunes sur la maladie au travers de temps périscolaires ou de jeux éducatifs ;
- faciliter l'autonomie des personnes malades au sein des lieux publics grâce à la mise en place de repères d'orientation visuels ou sonores ;
- construire un projet de sensibilisation et de formation à la maladie d'Alzheimer à destination des commerçants, artisans, chauffeurs de bus...

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES

Le CCAS labellisé « pôle autonomie territorial »

Dans le cadre de son partenariat avec la Maison des solidarités de Fontainebleau (MDS) et la MDPH, le CCAS vient de signer une convention de labellisation « pôle autonomie territorial » de niveau 2 avec les services départementaux.

L'objectif de ce label est d'améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans. Les agents du CCAS de Bois-le-Roi seront formés et informés régulièrement sur les sujets liés à l'autonomie. Par exemple, vous trouverez une aide à la saisie de votre dossier MDPH ou bien des informations sur une démarche ou des pièces à fournir pour des dossiers d'aides. En plus d'une écoute bienveillante, les agents seront en mesure de vous communiquer des informations sur l'état de vos dossiers ou bien de vous mettre en relation avec les services départementaux compétents.

Le CCAS de Bois-le-Roi **vous accompagne**

Un service de portage des repas à domicile
Des repas complets et équilibrés livrés en plateaux à domicile

Un service d'aide administrative
Une aide aux démarches au CCAS ou par le biais de visites à domicile

Un service d'aide alimentaire
En partenariat avec l'épicerie solidaire de Vulaines-sur-Seine

Une aide au combustible
Dispositif de versement d'une indemnité pour le règlement des factures de chauffage ou la mise à disposition de bois

Une aide à la carte Imagin'R
Dispositif d'aide aux transports, pour les lycéens, cumulable avec celle délivrée par la Communauté d'Agglomération

Le dispositif « Culture et loisirs pour tous »
Une aide aux frais d'adhésion pour la pratique culturelle ou sportive en association des enfants scolarisés jusqu'à la troisième

Un repas de Noël pour les seniors
Un moment festif et convivial pour les plus de 65 ans

Un colis festif
Pour les personnes de plus de 70 ans qui ne peuvent pas assister au repas de Noël

Des ateliers découverte
En partenariat avec des associations locales, nous proposons des ateliers avec des thèmes différents (lecture, gym, cosmétiques maison)

Une semaine intergénérationnelle
Tous les ans au mois d'octobre, nous vous donnons rendez-vous pour la semaine bleue et ses ateliers dédiés aux retraités dynamiques

Des agents à votre écoute
Les agents du CCAS sont à votre écoute pour vous accompagner dans toutes vos demandes d'aides. La commission permanente du CCAS peut être convoquée afin de venir en aide de manière exceptionnelle à toute personne dans le besoin.

BLR CCAS

CCAS de Bois-le-Roi

La situation sanitaire étant plus favorable, les administrateurs du Centre communal d'action sociale ont souhaité proposer à nouveau le **repas de Noël** pour nos seniors. Il se tiendra au **Chalet du Moulin à Chailly-en-Bière**, **les jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021 à midi**. Le repas est offert à tous les Bacots de plus de 65 ans présentant un pass sanitaire valide à ces dates.

Pour les seniors de plus de 70 ans ne pouvant pas participer au repas du Chalet du Moulin, un **colis gourmand** est proposé. Cette année, c'est la Quercynoise de la Maison Occitane qui a la charge de nous régaler avec ses spécialités de producteurs du Sud-Ouest.

Nous vous invitons dès à présent à retourner votre bulletin d'inscription à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, directement au CCAS à la mairie ou par courrier au 4, avenue Paul Doumer à Bois-le-Roi, avant le 8 novembre 2021.

Coupon-réponse

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Remplir les champs Nom et Prénom si une 2e personne compose votre foyer

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

N° de tél : _____ Email : _____

- ❑ Je souhaite participer au repas le jeudi 16 décembre
- ❑ Je souhaite participer au repas le vendredi 17 décembre
- ❑ Je souhaite bénéficier du colis de Noël à venir chercher à la mairie de Bois-le-Roi le 8 ou le 9 décembre 2021 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- ❑ Je souhaite réserver une place de bus pour aller au Chalet du Moulin *(Le CCAS met à disposition un bus qui assurera l'aller/retour depuis la mairie)*

Projet de soins, quelques nouvelles

L'équipe municipale vous tient régulièrement informé(e)s de l'avancement du grand projet de Maison de santé.

Une équipe de professionnels de santé s'est constituée autour d'un médecin généraliste, de deux internes souhaitant s'installer sur la commune, d'une pédicure podologue, d'infirmiers, d'ostéopathes et d'une sage-femme.
À l'occasion de plusieurs réunions techniques animées par l'URPS (Union régionale des professionnels de santé d'Île-de-France), ils ont ainsi été en mesure d'exprimer leurs attentes en matière immobilière : nombre de cabinets et superficie (salle de soins et d'urgence, espaces d'attente, salle de réunion, salle d'activité pour les réunions d'éducation thérapeutique ou les cours de préparation à l'accouchement…).
L'ensemble de ces attentes fonctionnelles va être soumis à la consultation du groupe de travail Santé réunissant à la fois les futurs utilisateurs et les élus. Une attention très particulière est portée à la démarche environnementale et le groupe de travail Développement durable est associé à la définition des points d'attention et des critères à intégrer dans le marché. Notre volonté est d'inscrire ce projet dans une démarche « Bâtiment public exemplaire » qui devra répondre à des caractéristiques de performance énergétique renforcée et avoir une empreinte environnementale limitée.
Les éléments seront ainsi très prochainement réunis pour lancer l'appel à projets auprès des architectes.
Les professionnels de santé, réunis autour du Dr Angeline Daudé Lavrard, manifestent un fort intérêt pour ce projet immobilier et pour exercer ensemble autour d'un projet de soins commun et partagé. L'implantation retenue sur la place Charles de Gaulle répond à première vue aux exigences du programme technique des médecins très attachés au caractère innovant et moderne qu'une construction neuve est en mesure d'offrir. Ce projet immobilier servira en effet un projet de soins innovant, collectif et agile. L'équipe s'est projetée sur plusieurs décennies d'exercice et a ainsi imaginé la façon dont ses professionnels exerceront dans un contexte pénurique encore aggravé, ceci pour anticiper les besoins dès le démarrage du projet : accueil d'internes en médecine générale, prise en charge collective d'éducation thérapeutique, assistants médicaux soulageant les médecins de certaines tâches.

Don du sang

La collecte, en dépit de la période estivale, a attiré comme toujours de nombreux Bacots. Vous avez été 69 volontaires dont 7 nouveaux donneurs à vous être jetés à l'eau pour accomplir cette action pleine de générosité. Merci à vous ainsi qu'à l'association pour le don de sang bénévole toujours présente à nos côtés.

Ouverture d'un pôle paramédical au 2 bis rue de Seine

C'est au cœur du quartier de Brolles, près de la place Jeanne Platet, que l'orthophoniste Kelly Masclef-Vulliez redonne vie à l'ancienne menuiserie. Pour compléter l'offre de santé à Bois-le-Roi, elle a imaginé une structure moderne et fonctionnelle destinée à accueillir une équipe paramédicale. Pour cette ouverture prévue mi-octobre, Mme Masclef s'est entourée de professionnels impliqués et cohérents avec des problématiques de santé du territoire. Ainsi, les Bacots pourront compter sur l'arrivée de deux orthophonistes, un kinésithérapeute, une ostéopathe, une psychologue et une naturopathe-réflexologue. C'est un pôle de santé qui se veut dynamique, ancré dans l'air du temps, avec une réelle volonté de travailler avec la future maison médicale de Bois-le-Roi. Vous pourrez joindre vos professionnels de santé aux numéros suivants :

- orthophonistes : Kelly Masclef (06 51 77 31 03) et Madison Cordon (numéro à venir)
- kinésithérapeute (cabinet et domiciles) : Jules Boissel (06 18 60 14 55)
- ostéopathe (cabinet et domiciles) : Corentine Bodin (06 23 77 35 09)
- psychologue : Laura Molnar (06 16 15 03 65)
- naturopathe : Virginie Desprez (07 55 63 69 25).

BOIS-LE-ROI, VILLE ACTIVE PNNS

Une série d'articles autour de la nutrition sera proposée régulièrement dans le *BLR Magazine*. Charlotte Ligaire, pharmacien, et Magali Mazmanian, diététicienne nutritionniste, vous proposent celui-ci sur les fruits et légumes.

2021, année internationale des fruits et des légumes

En proclamant l'année 2021 « Année internationale des fruits et des légumes », l'Assemblée générale des Nations Unies entend promouvoir les effets bénéfiques des fruits et des légumes sur la santé et la nutrition, ainsi que leur rôle dans une alimentation et un mode de vie sains et équilibrés. Le PNNS (Plan National Nutrition Santé) préconise d'augmenter la proportion de fruits et légumes de nos assiettes. Alors parlons fruits et légumes !

Qu'est-ce qu'un fruit ou un légume ?

Par **« fruits et légumes »**, on entend les parties comestibles (structures porte-graines, fleurs, bourgeons, feuilles, tiges, pousses, racines, etc.) des végétaux cultivés ou récoltés à l'état sauvage, qui se trouvent à l'état brut ou sous une forme peu transformée.

Ne sont pas des fruits et légumes les aliments suivants :

- les racines et tubercules amylacés tels que le manioc, la pomme de terre, la patate douce et l'igname ;
- les légumineuses à graines (légumes secs), sauf récoltées avant maturité ;
- les céréales, y compris le maïs, sauf récoltées avant maturité ;
- les fruits à coque, les graines et les graines oléagineuses ;
- les plantes médicinales et les épices, sauf celles qui sont utilisées comme légumes ;
- les stimulants, tels que le thé, le cacao et le café ;
- les produits transformés et ultra-transformés à base de fruits et de légumes tels que les boissons alcoolisées (par exemple, vins et spiritueux), les substituts de viande à base de plantes ou les produits à base de fruits et légumes contenant des ingrédients ajoutés (par exemple, jus de fruits conditionnés et ketchup).

Les fruits et légumes frais ou très peu transformés (c'est-à-dire fruits tranchés, légumes en sachets ou encore fruits et légumes surgelés) sont à privilégier pour conserver leurs propriétés physiques, chimiques, sensorielles et nutritionnelles.

Pourquoi consommer des fruits et légumes ?

Les fruits et légumes sont riches en vitamines, en minéraux et en fibres et ont un effet favorable sur la santé. Ils permettent aux enfants de bien grandir et renforcent les fonctions des organes du corps, ainsi que le bien-être physique, mental et social à tout âge. Ils peuvent aider à prévenir toutes les formes de malnutrition (dénutrition, carence en micronutriments, surcharge pondérale et obésité). Ils jouent un rôle protecteur dans la prévention de maladies apparaissant à l'âge adulte, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'obésité, le diabète… Enfin et surtout, ils offrent une incroyable variété de saveurs, tout ce qu'il faut pour conjuguer santé et plaisir.

Comment consommer des fruits et légumes ?

Sous toutes leurs formes : frais, surgelés, en conserve, cuits ou crus, en conservant leur peau si possible. Vous pouvez les préparer en purée, soupes pour les légumes et en compote pour les fruits, de préférence sans sucre.

Privilégiez les **fruits et légumes de saison** qui sont souvent moins chers et plus savoureux et ceux produits localement. Si vous le pouvez, privilégiez les fruits et légumes bio.

Existe-t-il une bonne quantité de fruits et légumes ?

Le PNNS préconise de consommer **au moins 5 portions de fruits et légumes par jour**. Si vous en mangez moins, sachez qu'augmenter même légèrement sa consommation de légumes et de fruits est bon pour la santé.

Une portion, c'est quoi ?

Pour un adolescent ou un adulte, c'est l'équivalent de 80 à 100 grammes, par exemple : une tomate de taille moyenne, une poignée de tomates cerises, 1 poignée de haricots verts, 1 bol de soupe, 1 pomme, 2 abricots, 1 banane…

Pour les enfants, il est possible de prendre comme repère la taille du poing ou de la main. Les besoins ne sont pas les mêmes, il est normal que le jeune enfant ne termine pas un fruit entier, comme une pêche ou une pomme.

Quelques astuces pour manger plus de fruits et légumes

1. Les légumes, une bonne entrée en matière

Prendre une entrée, c'est un bon moyen de consommer des légumes : une soupe chaude ou un gaspacho, des crudités, une petite salade composée ou bien encore en verrines apéritives.

2. Les légumes, varier les plaisirs

Vous pouvez varier le choix des légumes, les associer et également varier les types de préparations : crus ou cuits, râpés, émincés, en bâtonnets, en petits cubes…

3. Et les fruits, comment en consommer plus ?

Ajouter des fruits dans une entrée, une salade composée ou un plat, permet d'augmenter la quantité globale sur une journée. Partagez un ou plusieurs fruits en

La couleur des fruits et légumes est souvent liée aux éléments nutritifs et phytochimiques que ceux-ci contiennent (FAO, 2003).

Violet/bleu

Leurs propriétés antioxydantes permettent de réduire les risques de cancer, d'accident vasculaire cérébral et de cardiopathie.

Exemples
- Betterave, chou rouge, aubergine.
- Mûre sauvage, myrtille, raisin noir, prune, fruit de la passion.

Rouge

Aident à réduire le risque de cancer et à améliorer la santé cardiaque.

Exemples
- Betterave, piment rouge, radis, tomate.
- Pomme rouge, figue de Barbarie, cerise, raisin rouge, pomélo à chair rose, pomélo à chair rouge, goyave rouge, framboise, fraise, pastèque.

Orange/jaune

Contiennent des caroténoïdes, qui aident à préserver la santé oculaire.

Exemples
- Carotte, courge, citrouille.
- Abricot, pomélo, citron, mangue, melon, nectarine, orange, papaye, pêche, ananas.

Beige/blanc

Contiennent des composés phytochimiques aux propriétés antivirales et antibactériennes, ainsi que du potassium.

Exemples
- Chou-fleur, ciboulette, ail, gingembre, poireau, oignon.
- Banane, durion, fruit du jaquier, pêche blanche, poire brune.

Vert

Contiennent des composés phytochimiques aux propriétés anticancéreuses.

Exemples
- Asperge, haricot vert, chou de Chine pak-choï, brocoli, chou, piment vert, concombre, laitue, petits pois, épinards.
- Pomme verte, avocat, raisin vert, kiwi, citron vert.

Quelques recettes de saison

Velouté de potiron, coco, curry

Faites revenir un oignon émincé dans 1 à 2 cs d'huile d'olive, ajoutez 800 g de potiron en dés (ou butternut ou autre courge), 20 cl de lait de coco, 1 cc de curry, sel, poivre, 200 ml d'eau. Laissez mijoter pendant 30 min puis mixez plus ou moins longtemps en fonction de votre goût.

Velouté de carottes aux agrumes

Faites revenir un oignon émincé dans 1 à 2 cs d'huile d'olive, ajoutez 500 g de carottes, 16 cl de jus d'orange, le jus d'1/2 citron vert, 1 cc de gingembre moulu, sel, poivre, 400 ml d'eau. Laissez mijoter pendant 30 min puis mixez. Vous pouvez ajouter quelques zestes de citron vert à la fin de la cuisson. Dégustez cette préparation chaude ou froide.

Salade d'endives, noix, poires, bleu

Émincez 2 endives, coupez 1 poire en lamelles. Ajoutez 40 g de bleu d'Auvergne (ou comté), 20 g de noix. Préparez une vinaigrette avec 1 cs de vinaigre de vin ou de cidre, 2 cs d'huile d'olive (ou colza ou noix), quelques échalotes émincées finement, un peu de sel et de poivre. Vous pouvez augmenter les quantités pour adapter cette entrée en plat principal.

famille, variez les préparations : simplement cru, en salade de fruits, en compote ou plus gourmand en crumble ou en clafoutis. Pour bien combler une petite faim, prenez un fruit.

4. Les légumes et fruits à l'apéritif, une bonne idée à partager !

Proposez des bâtonnets de carotte ou de concombre, des tomates cerises, des radis ou des endives à tremper dans du fromage blanc à la ciboulette, de l'houmous ou du caviar d'aubergine. Proposez des dés de pommes citronnées, des brochettes raisin-comté…

5. Des légumes tout prêts, toujours sous la main

Toutes les préparations de légumes comme la ratatouille, les poêlées de légumes, les soupes se conservent 3 à 5 jours dans le réfrigérateur ou plusieurs mois au congélateur. Pensez également aux légumes surgelés ou en conserve (de préférence nature) qui se révèlent très pratiques.

6. Manger des produits frais en se passant de sachets ?

Le week-end, prenez un peu de temps pour nettoyer salade et radis achetés au marché et conservez-les dans un torchon, ou une boîte, dans le bac à légumes du réfrigérateur pour les utiliser les jours suivants. Ils seront meilleurs et moins chers qu'une salade ou des crudités sous vide, même si ça dépanne de temps en temps.

OCTOBRE

- Ail
- Betterave
- Blette
- Brocoli
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Concombre
- Courge
- Cresson
- Échalote
- Endive
- Épinard
- Fenouil
- Haricot vert
- Mâche
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Potiron
- Coing
- Figue
- Poire
- Pomme
- Quetsche
- Raisin

NOVEMBRE

- Ail
- Betterave
- Brocoli
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Courge
- Cresson
- Échalote
- Endive
- Épinard
- Fenouil
- Mâche
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Potiron
- Salsifis
- Topinambour
- Citron
- Clémentine
- Kiwi
- Mandarine
- Poire
- Pomme

DÉCEMBRE

- Ail
- Betterave
- Brocoli
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Courge
- Cresson
- Échalote
- Endive
- Épinard
- Mâche
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Potiron
- Salsifis
- Topinambour
- Citron
- Clémentine
- Kiwi
- Mandarine
- Orange
- Poire
- Pomme

Mais que fait le service Espaces verts ?

Plusieurs sites de la commune semblent délaissés. L'herbe pousse, haut, surtout avec l'été pluvieux que nous avons eu. Négligence ? Pas du tout ! Cela répond à un choix de gestion des espaces verts qui intègre davantage la dimension écologique. Une démarche engagée en parallèle du passage au 0 phyto sur l'ensemble de la commune.

Pourquoi le service des Espaces verts n'a-t-il pas tondu la Mare au Marchais ni le parc des Chardonnerets ? Pourquoi y-a-t-il de l'herbe et des coquelicots dans le cimetière, dans les rues ou sur les trottoirs ? Que fait le service Espaces verts de la commune ? Autant de questions que certaines personnes posent régulièrement et qui méritent quelques explications.

Préserver les ressources en eau

Au début des années 2000, les acteurs de l'eau seine-et-marnais ont constaté une dégradation importante de la qualité des ressources en eau souterraine du département par des pollutions diffuses aux nitrates et pesticides. En effet, les produits phytosanitaires contaminent par ruissellement puis infiltration les nappes d'eau souterraine. Outre les mesures curatives mises en place (fermeture de captages, solutions techniques), un plan de reconquête de qualité de l'eau a été lancé impliquant les différents acteurs utilisant ces produits dont les collectivités. Dès 2011, Bois-le-Roi a donc cessé l'application de pesticides sur la voirie soit six ans avant la loi Labbé qui encadre désormais l'utilisation des pesticides par les acteurs publics. Le cimetière et l'ensemble des terrains de sport font également l'objet depuis cette année d'une gestion sans pesticides et écologique. Ce passage au 0 phyto a nécessité une modification des modes de gestion et d'entretien des espaces verts qui ne s'est pas faite sans difficulté comme le raconte M. Lafon, responsable des espaces verts de la commune (voir ci-après). Il a fallu adopter des solutions alternatives pour désherber mécaniquement, accompagner le changement de regard des uns et des autres sur les herbes sauvages apparues soudainement dans nos rues mais aussi

1. Parc des Chardonnerets : fauche tardive
2. Quai de la Ruelle : prairie fleurie
3. Pointe Carnot : fauche tardive
4. Cimetière : 0 phyto, gestion écologique, végétalisation des petites allées
5. Foucherolles : tonte régulière pour les pratiques sportives ou tonte annuelle
6. Parc de la mairie : une zone en prairie fleurie
7. Rue de la Paix : prairie fleurie
8. Avenue du 23 Août : prairie fleurie
9. Allée des Cerisiers : prairie fleurie
10. Stade Langenargen : 0 phyto, gestion écologique
11. La Mare aux Marchais : fauche tardive, entretien de sécurité des arbres, cheminement

réorganiser le temps de travail ce qu'a facilité la gestion différenciée intégrée par le service Espaces verts.

Promouvoir une gestion différenciée

La gestion différenciée a pour objectif d'intégrer la dimension écologique dans l'entretien des espaces verts. Elle prend en compte la variété des sites entretenus, de leurs caractéristiques écologiques mais aussi de leurs fonctions (embellissement de prestige, loisirs familiaux, pratiques sportives, éducation à l'environnement, recherche de calme et de tranquillité…). À chaque site sont associés des objectifs de gestion et une méthode d'entretien avec une intention de créer des contrastes paysagers entre des zones plus naturelles et des zones d'entretien intensif mais écologique. Celui d'un terrain de football répond à un cahier des charges spécifique qui sera différent de celui du parc de la mairie très fleuri ou d'un cimetière. La nouveauté est le choix de laisser des zones de prairies fleuries ou jardinées qui seront autant de zones favorables à la biodiversité et à l'environnement en général. D'abord, parce qu'elles permettent de recréer des habitats ou garde-manger pour de nombreux insectes (les fleurs sauvages étant plus nutritives que les espèces horticoles), insectes qui nourriront eux-mêmes d'autres espèces comme les oiseaux, les amphibiens, les chauves-souris, etc. Ensuite, parce qu'elles sont gérées sans pesticides qui ont un effet néfaste sur l'ensemble de la faune et de la flore. Enfin, parce que ces espaces fauchés annuellement représentent des économies de tonte, de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre. La gestion différenciée permet également d'allouer le temps plus rationnellement entre des sites nécessitant un entretien plus poussé (terrain de sport, parterres fleuris, etc.) et des sites pour lesquels le choix a été fait de laisser la place à une nature plus sauvage mais plus riche en biodiversité.

Des choix favorables à la biodiversité

Le 19 mai 2021, une balade naturaliste organisée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité communal nous a amenés à la Mare aux Marchais où un espace laissé en jachère au milieu des arbres a vu éclore muscari à toupet, jacinthe sauvage, ornithogale, etc. On remarque également les nichoirs à mésanges placés à côté des arbres touchés par les chenilles processionnaires dont le prédateur naturel et très efficace est la mésange. La Mare aux Marchais est bien pensée comme un prolongement de la forêt en ville avec cet espace en prairie qui permet de diversifier les milieux. Plusieurs sites sont entretenus avec ces objectifs écologiques, démarche qui sera approfondie, affinée, adaptée dans un objectif d'amélioration continue. Bien sûr la gestion différenciée peut s'appliquer à l'échelle d'un jardin : semez une prairie fleurie ou laissez dans un coin de votre jardin la flore spontanée s'exprimer et vous aurez la chance de faire plein d'observations enthousiasmantes !

Pour suivre l'actualité de l'Atlas de la biodiversité : https://www.ville-boisleroi.fr/vivre-bois-le-roi/environnement-et-cadre-de-vie/atlas-de-la-biodiversite-communale

Cimetière et terrains de sport, deux espaces à contraintes au 0 phyto

La loi Labbé de 2017 a interdit l'utilisation de produits phytosanitaires sur les voiries et les espaces verts publics à l'exception des cimetières et des terrains de sport, non assimilables à des espaces verts. Ces deux types d'espaces présentent des contraintes fortes en terme d'entretien de par leurs fonctions. Les terrains de foot, par exemple, doivent répondre à des spécifications techniques particulières définies par la Fédération Française de Football (qualité et aspect du gazon, hauteur d'herbe, etc.). Les cimetières sont difficiles à entretenir. D'aspect très minéral, leur configuration les rend souvent très propices à la pousse de végétation spontanée notamment dans les espaces difficiles d'accès. Or, la population peut être très sensible à leur entretien de par leur charge émotionnelle et symbolique. À Bois-le-Roi, le choix a été fait de ne plus utiliser de pesticides tout en continuant à le gérer dans le plus grand respect. La majorité des petites allées ont été végétalisées avec du gazon à croissance lente. Les grandes allées sont nettoyées à l'aide d'une sarcleuse. Quand certaines fleurs comme le coquelicot apportent un intérêt esthétique, mellifère, environnemental, elles sont conservées. Les végétaux, arbres et arbustes sont taillés régulièrement. Les réflexions et efforts continueront pour reverdir, fleurir et embellir cet espace de recueillement.

Philippe Lafon, près de 40 ans à prendre soin des espaces naturels

Philippe Lafon a été responsable du service Espaces verts à Bois-le-Roi pendant près de 40 ans. Avant de profiter de sa retraite bien méritée, il a accepté de nous raconter son parcours au service de cette commune dont il connaît chaque recoin et qu'il a vu évoluer au fil des années.

En quelle année êtes-vous arrivé à Bois-le-Roi ? Quelle a été votre première impression ?

Je suis arrivé de Charente le 2 février 1982. J'étais jeune, 23 ans seulement et je me posais plein de questions. M. Lesourd qui était Maire et avait créé une ambiance très familiale m'a dit « *Mon gars, si tu veux travailler pour la commune, il faut être pompier* ». J'ai donc été pompier pendant deux ans tout en apprenant le métier avec le jardinier d'alors. Je m'occupais principalement des serres et de la production des fleurs. Je participais également aux autres travaux avec le reste de l'équipe : entretien des massifs, taille de haies, élagage, etc. À l'époque, nous avions la charge de tout l'élagage… J'ai pris la succession du responsable des Espaces verts en 1987.

Comment la commune a-t-elle évolué ? Et votre métier ?

La commune s'est beaucoup développée et a gagné beaucoup d'habitants. Le chemin des Grès par exemple était en friche ! J'ai vu la construction de la zone industrielle avec l'imprimerie, de la maternelle, du collège, des Viarons, de l'accueil de loisirs. Les services de la mairie ont d'ailleurs participé au déboisement. Nous avions une nacelle et nous taillions à la serpe, chacun dans un arbre. Nous n'avions pas beaucoup de machines. Toutes les feuilles étaient ramassées au râteau ; en hiver, les rues étaient salées à la main. La génération d'avant nettoyait même les égouts de la commune. Le travail était beaucoup plus physique. Nous avons commencé à bénéficier de machines dans les années 1990. Cela a rendu le travail moins ardu. Les méthodes et objectifs d'entretien des espaces verts ont évolué aussi pour mieux prendre en compte la biodiversité et la préservation de l'eau…

En effet, vous avez été responsable du passage au 0 phyto de la commune ? Qu'est-ce que cela a représenté pour vous ?

C'est bien le passage au 0 phyto qui a été le plus difficile ! Sur la voirie, Bois-le-Roi a été pionnière puisque, dès 2011, nous avons cessé d'utiliser les produits phytosanitaires pour participer au Plan de protection des ressources en eau du Département. Jusque-là nous appliquions les désherbants utilisés à l'époque. Certains produits comme le diuron sont interdits actuellement et jusque dans les années 1990 les équipements de protection étaient très légers… Le 0 phyto nous a obligés à trouver des solutions alternatives, principalement mécaniques et laborieuses pour entretenir les 40 km de rues : le fauchage des rues, la débroussailleuse et plus tard le passage d'une désherbeuse à eau chaude ou dernièrement de la désherbeuse-balayeuse. Cela a doublé notre charge de travail alors que dans le même temps le nombre de manifestations sur lesquelles nous sommes fortement mobilisés a nettement augmenté. Le problème a été que le passage au 0 phyto s'est fait sans transition et a été plutôt mal accepté. Les habitants voulaient des rues « propres ». Mais, pour moi, l'herbe ce n'est pas sale et ce fut le plus dur à faire admettre auprès des habitants. Aujourd'hui, le regard a changé et les herbes « folles » ou sauvages sont mieux acceptées. Le cimetière est entretenu au 0 phyto également depuis quelques années et la végétalisation de certaines allées et son fleurissement y contribuent. On y voit désormais des coquelicots, cela met de la couleur dans un cadre somme toute très minéral… L'ultime étape du 0 phyto a été la mise en place des derniers outils pour une gestion totalement écologique des terrains de sport ! Avec le 0 phyto et la gestion différenciée, j'ai vu revenir les escargots dans le cimetière et de nombreuses abeilles sur la commune et on doit pouvoir dire cela de nombreuses espèces…

De quoi êtes-vous le plus fier ? Quelques bons souvenirs ?

Je suis très fier d'avoir produit des fleurs pendant 22 ans alors que je n'étais pas du métier. Et en 1983, nous avons reçu le 1er prix de Seine-et-Marne pour le fleurissement de la mairie. J'avoue que j'ai été déçu quand on a arrêté cette activité pour des raisons de rentabilité même si c'est vrai que c'était du travail y compris le week-end ! J'ai de bons souvenirs aussi des fêtes de la Sainte-Barbe, des défilés des pompiers du 14 juillet ou de la fanfare de Beaumont du Gâtinais !

Si vous étiez Maire, quels projets voudriez-vous voir réalisés ? Et que souhaitez-vous transmettre à votre successeur ?

Je pense à l'aménagement de la place de la Cité, à l'amélioration des trottoirs. Je reverrais sans doute l'aménagement du talus de La Marine pour que sa gestion soit plus adaptée avec de beaux arbustes ou des graminées. Je dirais à M. Primaux que j'ai appris petit à petit, au fil du temps, en prenant beaucoup de notes ! Même si au temps d'internet, les choses sont différentes. Et je lui dirais de continuer à être serein comme il l'est, ce qui est une grande qualité.

Et enfin, quels sont vos projets pour la suite ?

Beaucoup de nature, des marches en forêt, des cueillettes de champignons. Et profiter de la Charente, la marée, la pêche, la mer…

Portrait chinois

Si vous étiez un lieu à Bois-le-Roi : le bassin de la mairie, c'est un endroit que j'aime bien. C'est d'ailleurs là que j'ai choisi de me faire photographier pour le magazine.
Si vous étiez un animal : un animal de la forêt, une biche ou un cerf. J'en vois encore beaucoup (contrairement aux hirondelles, il y en avait des centaines tout autour des bâtiments annexes de la mairie).
Si vous étiez un arbre ou une plante : le cèdre que j'ai planté dans le parc de la mairie et dont je suis fier.

Asta Dimanche

PASSION JARDINAGE

C'est en décembre 2016 qu'Asta et Stéphane Dimanche avec leurs enfants Azélia et Alboury s'installent à Bois-le-Roi dans une maison avec jardin. Enfin, plutôt un champ car, en réalité, aucune fleur n'y pousse. Dès le printemps 2017, Asta commence à réfléchir à sa conception (car comme elle le précise : *« Je n'y connaissais rien ! »*), en consultant des sites internet, en s'abonnant à la newsletter de Stéphane Marie, en feuilletant des encyclopédies de jardinage, en observant les jardins de la région et, afin d'en être certaine, en faisant venir un paysagiste qui lui explique absolument tout sur la vie des arbres et le sol bacot. C'est ce même paysagiste qui réalisera son premier carré potager. Les suivants, 6 carrés légumes, 1 rond « Mandala » (plutôt à l'ombre) et un carré plantes aromatiques, sont tous l'œuvre de cette joyeuse Sénégalaise 100 % autodidacte, avec la participation musclée de son mari évidemment, chargé de fabriquer des « lasagnes » dans le sol, d'y apporter du crottin ou d'y enterrer des « oyas » ou « ollas ».

Elle y cueille aujourd'hui des légumes des plus variés (qu'elle partage parfois avec l'élite de son voisinage) comme des courges « turban turc », des « kiwano » (également connus sous le nom de concombres cornus d'Afrique), du chou « kale » ou frisé (dont elle est spécialement fière), des patates douces, des pâtissons ou artichauts d'Espagne. Sans oublier sa récolte de *Physalis* pour agrémenter ses salades de fruits ni celle des piments qu'elle met soigneusement en pot.

« Pour le reste du jardin, j'ai commencé par acheter plus de 170 sujets différents, afin de combattre sa monotonie. Il était triste, non existant. Personnellement, j'adore les jardins à l'anglaise. J'aime l'abondance et la diversité de leurs bordures, j'aime le bleu et les couleurs pâles, j'aime les couleurs apaisantes », explique Asta. Ainsi son jardin d'agrément est une fête pour l'œil et les sens (et les abeilles !), où certaines plantes qualifiées de mauvaises herbes cohabitent impassiblement avec des végétations exotiques. *« Si les plantes sont là, c'est pour une raison »*, philosophe-t-elle, en ajoutant en riant : *« Je suis pour la mixité ! J'aimerais d'ailleurs que cette richesse soit un peu plus exploitée à Bois-le-Roi. Les échanges créent des liens et de la compréhension. Je pense bien sûr aussi aux échanges de semences ou de boutures. J'aimerais bien rencontrer des passionnés de jardinage comme moi. »*

Son endroit préféré à Bois-le-Roi est forcément un lieu bien précis dans son jardin. Enfin, c'est plutôt un parfum : celui de la haie d'orangers du Mexique à l'entrée de la maison. *« Dans notre maison familiale à Dakar, je suis toujours accueillie par l'odeur d'un manguier. C'est un parfum qui symbolise la maison, la famille. Ici, à Bois-le-Roi, c'est l'oranger du Mexique. »*

Fera-t-elle visiter son petit paradis terrestre lors de la prochaine journée « Rendez-vous aux jardins » ? Quelque chose me dit que vous en mourez d'envie…

En villégiature à Bois-le-Roi

À la Belle Époque, Bois-le-Roi était riche en hôtels et pensions. Hélas, il n'en existe plus. Or nos *Affolantes* des bords de Seine, la proximité des châteaux d'importance internationale tels que Fontainebleau ou Vaux-le-Vicomte, nos maisons remarquables, la forêt, notre Île de loisirs ou encore la Scandibérique et la proximité de Paris font que notre commune possède encore et peut-être même davantage d'atouts pour attirer des passionnés de jolis paysages. Des touristes, qui en contrepartie d'un séjour divertissant dans notre région, participent économiquement au développement des infrastructures, à la sauvegarde et à l'intérêt environnemental, comme l'écotourisme par exemple. Si le tourisme est bien géré, il peut participer à la préservation d'un lieu et à la régénération de l'Histoire. Le tourisme peut fournir des emplois et ses gains représentent une part importante des salaires privés, locaux et nationaux. L'argent généré par le tourisme représente 5 % du PIB mondial.
Plusieurs professionnels de Bois-le-Roi s'investissent pleinement afin de remettre notre commune « sur la carte », la faire connaître auprès des amateurs du bien-vivre et de loisirs et surtout pour bien les accueillir. De l'adorable B&B dans une ambiance cosy-champêtre à la villa grand confort d'un ancien domaine : Bois-le-Roi ne manque pas d'agréables villégiatures. La liste suivante peut également être très utile si vous êtes à la recherche d'un logement temporaire pour vos amis et votre famille de passage à Bois-le-Roi. Il va de soi, pour contenir la Covid-19, que nos hébergeurs bacots maintiennent les plus hauts standards de propreté et d'hygiène et ont pris des mesures supplémentaires pour protéger leurs hôtes.

Domaine de Chantemerles

7, quai de La Ruelle
06 09 17 43 19
domainedechantemerles@orange.fr
http://www.domainedechantemerles.com

Situé dans un parc très romantique en bordure de Seine, ce beau domaine comporte deux maisons : celle de la Mare, une maison indépendante de 7 chambres (idéale pour une grande famille ou un week-end entre amis) avec sa cuisine entièrement équipée et une autre, celle des Bois, divisée en 8 studios. Leur localisation exceptionnelle et le calme sont certainement les points forts de ces villas et de leur environnement.

La Bacotterie

47, rue Carnot
06 99 45 08 85
https://www.chambres-hotes.fr

Une chambre d'hôte des plus soignées et décorée avec goût, avec sa vue sur un charmant jardin paisible (et pour être entièrement « zen » vous avez la possibilité de vous faire masser professionnellement), avec un coin salon et une entrée indépendante ainsi qu'un délicieux petit-déjeuner continental au réveil.

Gîte Kailloux

9, rue du Coulant
06 88 63 05 45
https://www.facebook.com/Gite-Kailloux

Un gîte atypique à Bois-le-Roi, entièrement conçu par ses propriétaires pour nos visiteurs qui aiment grimper, randonner, faire du yoga ou qui ont simplement besoin d'un peu de calme et de simplicité. En rentrant d'une promenade en forêt vous y retrouvez toutefois tout le confort nécessaire pour vous détendre et évidemment tout ce qu'il faut pour cuisiner.

Le Clos Fleuri

3, rue Demeufve
06 20 52 72 67
https://www.leclosfleuri-77.fr/1.html

Comme le nom de cette charmante chambre d'hôtes l'évoque, vous y aurez le choix entre la chambre « Jonquille », « Iris », « Bruyère », « Coquelicot » ou « Lilas ». Quant au jardin, il va sans dire, sa floraison est en parfait accord avec l'harmonie des saisons. Et en hiver, dans l'espace commun convivial, vous vous installez devant le feu de sa cheminée. Une véritable maison d'hôtes de charme.

Centre d'hébergement de l'Île de loisirs

Rue de Tournezy
01 64 81 33 00
http://bois-le-roi.iledeloisirs.fr

L'Île de loisirs de Bois-le-Roi propose différentes sortes d'hébergement : il y a d'abord **« Le Château » de Tournezy** pour les groupes ou des stages sportifs de 42 places en chambres multiples (avec 3 salles dédiées aux scolaires, à la détente ou aux réunions). Ensuite il y a **« La Forêt »** également conçue pour l'hébergement de groupes et de stages de 56 places et **« Les Abeilles »** ayant une capacité d'accueil de 66 participants ou sportifs. L'Île de loisirs propose également **une aire naturelle** de 7 hectares en lisière de la forêt pour faire du camping.
De plus en plus de personnes sont à la recherche de séjours atypiques. Là aussi : notre Île de loisirs a de quoi satisfaire ces aspirations de bohème : **Les Roulottes de Bois-le-Roi !** Quinze plus exactement. Toutes équipées d'un coin repas/cuisine, avec douche et WC. Tout pour être autonome. Notons également la roulotte « Django » spécialement aménagée pour les personnes à mobilité réduite ayant obtenu le label « Tourisme et Handicap ». Bravo !

Cottage Mistinguett

36, avenue Gallieni
06 80 72 78 28
https://www.gites-seine-et-marne.com

Le Cottage Mistinguett est un petit pavillon de charme évoquant la Belle Époque situé à Brolles. Avec son grand jardin idyllique joliment fleuri et arboré, sa terrasse, son salon de jardin et son barbecue, il est garant d'un hébergement et d'un séjour parfaits. Ce ravissant cottage peut recevoir 4 adultes et un enfant.

Les Hôtes de Sermaize

10, rue de l'Île Saint-Pierre
01 60 66 50 38
https://www.odesermaize.fr

Encore un hébergement bacot des plus originaux : une yourte. Les yourtes des Hôtes de Sermaize sont aménagées et décorées avec beaucoup de goût, de luxe et de confort. De plus, l'ambiance tamisée, l'accès au spa, le cadre bucolique en bord de Seine, un petit-déjeuner copieux avec produits de qualité : une parfaite cohabitation entre le rustique et le chic. Faites une visite virtuelle sur le site !

Villa Brindille

3, place de la Gare
01 64 14 95 71
https://www.chambres-hotes.fr

Cette maison d'hôtes propose 2 chambres doubles (2 adultes, éventuellement 1 enfant) et une suite familiale (4 adultes, 1 enfant). Toutes les chambres donnent sur un jardin. L'endroit est apprécié pour son authenticité, la proximité du marché, sa petite librairie et, évidemment, son petit-déjeuner copieux dans le patio.

Clair Logis

Quai Olivier Métra
06 16 64 39 52
(Site en création)

Quoi de plus authentique que de passer un séjour inoubliable dans une véridique et charmante Affolante bacotte ? Clair Logis, ravissante demeure sur les bords de Seine, vous accueille à la semaine dans son appartement meublé (chambre, séjour, salle d'eau, kitchenette) avec sa grande terrasse et sa vue imprenable sur la Seine.

D'autres offres d'hébergement à l'échelle des particuliers se développent (comme les chambres chez l'habitant de type Airbnb) et sont proposées sur différents sites internet réputés en la matière. Particuliers, si vous souhaitez développer gratuitement l'attractivité de vos nouvelles offres d'hébergement au niveau local, prenez contact avec Alexandra Busteau (abusteau@ville-boisleroi.fr), en charge des partenariats stratégiques touristiques dont la relation de proximité avec l'Office de Tourisme du Pays de Fontainebleau.

ET AUSSI

Charme et Découverte

https://www.charme-decouverte.com

Cette agence propose plusieurs sorties, jolies balades, visites de lieux chargés d'histoire et événements culturels et de sites étonnants et parfois méconnus, dans notre région et dans toute la France. Pour en savoir plus, consultez le catalogue de leur site. Et si vous n'y trouvez pas chaussure à votre pied, sachez que l'agence ne se contente pas des sorties « clé en mains ». Toute proposition est la bienvenue et sera étudiée avec soin.

Departure

http://www.departure.fr

Une entreprise de transport de personnes spécialisée dans les transferts depuis ou vers les aéroports. Depuis 2005, elle effectue tous les jours des transferts entre les aéroports de Paris et le sud de l'Île-de-France (notamment Melun, Fontainebleau et les environs). Depuis 2020, chaque transport effectué chez Departure est totalement « décarbonisé » et n'aura plus d'impact sur le réchauffement climatique. Pour ne rien laisser au hasard, l'entreprise vous informe du montant de la prestation dès votre réservation, ainsi vous n'aurez pas de mauvaise surprise.

Syndicat d'initiative

SYNDICAT D'INITIATIVE BOIS-LE-ROI

Annie Dardenne, la gérante de Villa Brindille et de la librairie Contes et Lectures, aidée et encouragée par des élus municipaux comme Alexandra Busteau (Déléguée à l'attractivité du territoire), Patrick Roth (Délégué au patrimoine) et des historiens locaux comme Michèle Saliot, travaille actuellement à la création d'un syndicat d'initiative. Sans omettre la participation bénévole de l'agence bacotte Nikomotion pour la conception de son logo. Ce service d'intérêt public, sous forme d'association, assurera l'information et l'accueil de touristes et facilitera leur séjour. Son rôle sera celui d'un animateur coordonnant sur le plan local les diverses activités se rapportant au tourisme, l'organisation d'événements de loisirs culturels et l'histoire du patrimoine local. Il contribuera, en liaison avec les autres syndicats d'initiative et les offices de tourisme, à la mise en valeur des richesses naturelles et culturelles des alentours. Grâce à son offre de services diversifiée (amélioration des informations d'accès, de circulation douce, de l'hébergement, du maintien des traditions locales, de l'organisation de manifestations diverses susceptibles de divertir, d'attirer les visiteurs), il participera à l'attractivité locale et régionale et à la promotion des acteurs touristiques et de loisirs de la commune et de ses alentours. Il partagera aussi dans la mesure du possible le concept du slow tourisme : prendre le temps de voyager, de s'imprégner pleinement de la nature environnante, vivre en détente à la découverte de Bois-le-Roi et de sa région.

Bois-le-Roi, village d'artistes ?

« Pour qui veut jouer les artistes d'un temps d'été, une sélection des villages qui ont inspiré les plus grands noms. À votre tour de les immortaliser. » Ainsi *Lonely Planet* propose une liste des plus beaux villages d'artistes. N° 1, Saint-Paul-de-Vence. En 2e position, Barbizon. Mais combien de peintres, musiciens ou comédiens faut-il héberger pour obtenir cette appellation ? Faut-il être le berceau ou le laboratoire d'un mouvement comme l'impressionnisme à Auvers-sur-Oise ou le cubisme à Céret ? Est-ce que Bois-le-Roi aurait droit à cette appellation ? De nombreux artistes y vécurent : Roll, Moreau de Tours, Métra, Musidora, Castellani, Steiner, Mathieu… Posons la question à des spécialistes bacots : P. Sztulman, professeur aux Beaux-Arts de Paris et G. Miroux, professeur d'histoire ancienne à l'Université d'Orléans.

Paul Sztulman : « L'appellation de village d'artistes n'est pas issue de l'histoire de l'art mais de l'industrie du tourisme. Sa polysémie en témoigne puisque le terme peut aussi bien qualifier un village ayant développé de nombreux métiers d'artisanat, où plusieurs générations d'artistes ont séjourné et, enfin, où des artistes se sont retrouvés à travailler en commun dans une période donnée. Dans le premier cas, l'histoire de l'art n'a pas grand-chose à dire, dans le second un peu plus, puisque ces colonies d'artistes qui se succèdent témoignent d'un lieu riche en motifs et d'une lumière de qualité, particulièrement pour les peintres. Mais c'est dans le troisième cas, que l'histoire de l'art et l'industrie du tourisme se rencontrent, puisque ces villages peuvent constituer une scène artistique ou plus encore une école. C'est le cas de Barbizon, l'école du paysage moderne et un village d'artistes où un moment remarquable de l'histoire de la peinture s'est joué. L'arrivée du « tourisme de la Nature » (selon l'expression de Jean-Claude Polton) fait que les parisiens emboîtent le pas des peintres et se mettent à la recherche des points de vue pittoresques de ces derniers, quand ils n'observent pas, penchés sur leurs épaules, les « plein-airistes », comme

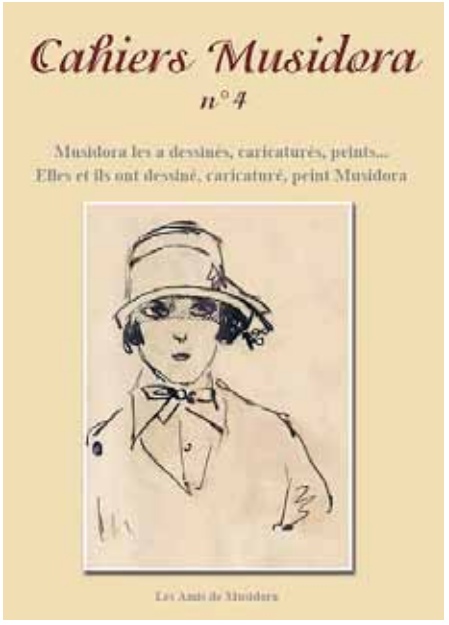

on les appelle alors, en train de peindre sur le motif. Ces derniers ne se contentent plus de voir la Nature, mais veulent également voir la manière dont les artistes la voient. Cela n'allait pas sans embarrasser les artistes eux-mêmes. En 1843, Daubigny se plaignait d'un homme en villégiature qui le suivait et l'assommait de remarques de ce type : "Pourquoi mettez-vous du jaune ? Ah ! voilà un beau tableau, vous devriez faire un fond violet. Avec un talent comme ça on n'est jamais seul, etc." L'industrie du tourisme et les scènes d'expérimentations artistiques font rarement bon ménage, et à Barbizon c'est vers la fin du mouvement que ce pèlerinage se popularise. Tout porte à croire que l'appellation village d'artistes n'intervient qu'après-coup, comme une muséification de ce qui n'est plus. »

Georges Miroux : « Lesourd (maire de 1958 à 1991, ndlr) y croyait dans *Bois-le-Roi, mon village*. Voir son chapitre VIII : *Bois-le-Roi, "village d'art"*. Il s'appuyait sur Moreau-Vauthier qui évoque « le village d'art de Bois-le-Roi ». Il concluait

l'introduction du chapitre par cette phrase qui, rétrospectivement, me paraît bien optimiste : « Les liens de Bois-le-Roi avec la peinture sont toujours restés très vivants. Depuis une trentaine d'années un salon de peinture très fréquenté a lieu en été. Des noms prestigieux de la peinture moderne y ont présenté leurs œuvres à côté de nos peintres locaux… » À titre personnel, je dirais qu'incontestablement entre 1870 et 1914, Bois-le-Roi a été, dans une certaine mesure, un village d'artistes (plasticiens, littérateurs), pour les mêmes raisons que Barbizon ou Bourron-Marlotte (proximité de Paris accessible par le chemin de fer, prix modiques du foncier permettant de disposer de maisons et d'ateliers, forêt et bords de Seine). Mais il semble que ce mouvement se tarisse très vite après la Première Guerre mondiale, sans qu'il y ait de relais pris par les habitants de Bois-le-Roi : pas de musée (même la maison-atelier d'Alfred Roll, le plus connu sans doute des peintres ayant vécu à Bois-le-Roi, n'est pas devenue une maison-musée, à la différence de celle de Millet à Barbizon), pas de galeries d'art et pas vraiment non plus de manifestations artistiques d'ampleur (en dépit du salon évoqué). Il n'est pas facile de donner les raisons d'une telle évolution. On peut en évoquer plusieurs : l'absence de très grands artistes, ayant marqué l'histoire de l'art (Castellani est un peintre de panoramas ; Roll est un des peintres "officiels" de la Troisième République…) ; l'absence d'une "école" d'artistes précisément localisée à Bois-le-Roi ; la difficulté des municipalités successives à gérer cet héritage ; la présence à peu près totalement invisible des quelques artistes vivant à Bois-le-Roi ; l'absence totale de galeries d'art, qu'il s'agisse d'œuvres anciennes ou contemporaines… »

Un plan de lutte contre les déserts médicaux en France au XVIII^e siècle

Si le XXI^e siècle cherche des solutions pour répondre au manque de médecins de son temps, le XVIII^e avait trouvé sa réponse à ce problème récurrent : **le dictionnaire portatif de santé.** C'était un ensemble de trois tomes, deux pour la médecine générale et un pour la chirurgie.

En ce temps-là, les écarts entre les villes et les campagnes sont immenses. Les médecins sont peu nombreux ; ils résident surtout dans les villes et ne soignent que les personnes aisées. Les zones correctement desservies sont le Bassin Parisien, la Haute-Normandie, l'axe Saône-Rhône et le Languedoc méditerranéen.

Ailleurs, le peuple recourt aux rebouteux, aux charlatans, aux mages et autres guérisseurs. Il croit les conseils des almanachs astrologiques et les nombreux proverbes qui transmettent des superstitions, dont l'influence est clairement redoutée par les médecins.

Apparaissent, aux alentours des années 1760, des ouvrages de vulgarisation médicale, écrits par des collectifs de médecins *« dans lesquels tout le monde peut prendre connaissance suffisante de toutes les maladies »*, appelés « dictionnaires portatifs de santé » ou DPS. Tout le savoir-faire médical concentré en 3 volumes ! Ces dictionnaires vont parcourir les campagnes.

Par sa forme alphabétique, restreint, maniable, prenant place aisément sur le dos d'un cheval ou d'un âne, arrivant sur une table de cuisine ou sur un lit, le DPS a un grand succès auprès des médecins et chirurgiens de campagne, des seigneurs, des curés, des dames de charité, des laboureurs, du malade lui-même et de ses proches !

Pot à pharmacie en faïence de Nevers XVIII^e siècle

Le chirurgien-barbier, David Teniers le Jeune, XVII^e

Une table des matières placée au début donne des entrées simples et variées comme « cheveux » et d'autres plus savantes comme « hémorrhagies », des renvois comme « veille excessive », aller voir insomnies, « lycanthropie » ou « croire qu'on est un loup », aller voir « rage ». La signature personnelle du libraire est exigée sur la page de titres pour éviter les contrefaçons qui provoquèrent de graves accidents au début… le tribut du succès.

Les plantes ne sont jamais désignées sous leur nom savant et le remède a parfois plusieurs noms pour s'accorder aux différences régionales. Exemple, pour remédier à un petit abcès, on peut créer son cataplasme dans sa cuisine (dict. de chirurgie, p. 2) : *« Prenez deux oignons de Lis, cuits sous la cendre, deux poignées de feuilles d'Oseille. Faire cuire le tout, bien pilé dans un mortier de marbre, avec une suffisante quantité de saindoux, jusqu'à consistance de cataplasme… ».*

Le mot « accouchement » mérite qu'on s'y arrête. Il occupe 45 pages du tome de chirurgie. Il répond à l'angoisse et à la dangerosité de la naissance chez les paysannes déformées par le rachitisme et les durs travaux des champs. Des gestes doux et précis pour la mère et le nouveau-né s'adressent aux matrones brutales et malhabiles : *« L'enfant n'est pas plutôt né et la mère délivrée qu'il faut le tenir dans des langes près du feu et le laver. On détache avec du vin rouge et de l'eau, tiédis et mêlés, dont on imbibe de petits linges, les saletés qui le recouvrent. Si la crasse était plus adhérente, on emploierait un peu d'huile d'amandes douces pour la détacher, ou un peu de beurre fondu dans du vin chaud… »*

On approche du travail d'autrefois par l'entrée du mot « maladie » selon le métier : maladies des laveuses, des meuniers, des chandeliers… des doreurs, des imprimeurs… des jardiniers, des perruquiers. Les douleurs y sont répertoriées et les remèdes prescrits. Les posologies ont une référence d'autorité, la livre de Paris soit 489,5 gr. Guérir la toux de l'artisan : *« Douze amandes pelées ; eau commune, quatre onces (122,36 gr) ; gomme arabique, un scrupule (1,2 gr) ; magnésie en poudre, un gros (3,82 gr)… ».*

Deux siècles et demi après, nous avons choisi la télé consultation comme un plan de lutte contre les déserts médicaux, elle rappelle étrangement les solutions du passé.

Michèle Saliot, Association Bois-le-Roi Audiovisuel & Patrimoine

Sources : *Le dictionnaire portatif de santé* 5^e éd. Gallica.bnf. Roselyne Rey. Article : « La vulgarisation médicale au XVIII^ème » dans la *Revue d'histoire des sciences*, CNRS, 1991

Le choix

de nos bibliothécaires Carole et Amandine et d'Hélène du Club de Lecture

LES SOEURS GREMILLET (T1 : LE RÊVE DE SARAH)

Di Gregorio

Jeunesse

Depuis quelques temps, chaque nuit, Sarah fait un rêve étrange avec des méduses et une maison de verre perchée dans un arbre immense. À chaque fois qu'elle essaie d'en savoir plus, elle se réveille. Obsédée par ce mystère, elle décide de mener l'enquête avec l'aide de ses deux sœurs, Cassiopée et Lucille. Ce premier tome de la série Les Sœurs Gremillet nous séduit par ses magnifiques illustrations, nous rappelant la série Les carnets de Cerise, son histoire mêlant magie et mystère, mais surtout nous séduit par ce trio de sœurs qui nous embarque dans chaque tome dans les enquêtes sur les secrets de leurs familles. Une nouvelle série de BD à venir découvrir à la bibliothèque où le T1 et le T2 vous attendent en section jeunesse.

L'ODEUR DE LA PLUIE

Gwendoline Vervel

Jeunesse

Cette année, Mélodie, Faustine et Fred rentrent en classe de seconde. Pour Mélodie et Faustine, c'est l'année parfaite pour se faire une place dans la bande des frères Colin, deux frères populaires. Pour Fred, c'est l'occasion de prendre un nouveau départ loin du collège dans lequel il a été victime de harcèlement. Mais ce qui devait être une année de rêves et de nouveaux départs va prendre une tout autre tournure… Au travers de ces 3 ados, l'auteure traite de l'adolescence, de tout ce qu'il s'y passe et des enjeux auxquels ceux-ci sont confrontés, avec beaucoup de justesse et de délicatesse en abordant des thèmes graves et d'actualité (le harcèlement, le viol) et leurs conséquences. Un premier roman pour ados de l'auteure, « coup de cœur » qu'il faut lire et faire lire à tous ! Une très belle découverte !

BULLETIN N° 40 DES AMIS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Édition locale

Comme d'habitude, cette publication est une mine d'informations pour les passionnés du château et de ses environs. Quelques thèmes passionnants, traités dans ce nouveau bulletin (avec quelques Bacots dans sa rédaction), sont la renaissance des jardins et du parc de Fontainebleau sous le Premier Empire ou encore une publication sur le faste et l'abondance à la table impériale ainsi que les rubriques habituelles telles que « Le Château que j'aime ». Et oui ! Nous l'aimons tous !

https://www.amischateaufontainebleau.org

L'ENFANT PARFAITE
Vanessa Bamberger

Adultes

Ce livre m'a touchée. Peut-être parce que je suis enseignante, peut-être parce que je suis mère d'enfants qui ont fréquenté les classes préparatoires. C'est l'histoire d'une jeune fille, élève d'un bon lycée Parisien (Mais existe-t-il un lycée parisien de niveau moyen ?) dont les parents n'ont imaginé pour leur enfant qu'un parcours scolaire parfait. Bonne élève, le stress, la pression la feront chavirer. Roman à deux voix où le destin d'un médecin va croiser celui de l'adolescente. Écrit en empruntant des termes au lexique des jeunes (Heureusement donné en fin de livre), ce livre nous fait approcher la souffrance des enfants sommés de réussir. Une belle découverte. (Hélène)

LA RUE QUI NOUS SÉPARE
Célia Samba

Adultes

Un livre que tout le monde devrait lire ! Il est si facile de se retrouver à la rue et de là commencer une longue descente aux enfers. Il est bien plus dur d'en sortir !
Ce livre nous raconte la rencontre improbable de deux jeunes, que tout, et surtout la rue, sépare. Elle est étudiante en droit, lui fait la manche, sans savoir vraiment pourquoi elle voudrait l'approcher, ce n'est pas si facile. Comment ne pas être blessante ou condescendante, oser lui parler, surmonter la peur du jugement. Il la voit et surtout elle le voit, lui l'inconnu, le moins que rien, par son regard, ses quelques mots, elle lui rend son humanité. Soudain il existe, il n'est plus transparent. Mais la rue abime ceux qui y vivent, elle est dure, froide et violente, sur eux elle imprime une marque indélébile, alors mérite-t-il une deuxième chance, en a-t-il seulement envie ?
Un livre comme une claque et une caresse ! Un coup de cœur nécessaire !

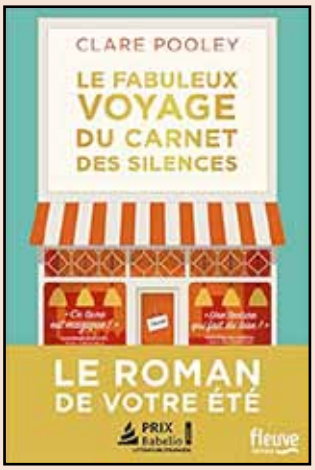

LE FABULEUX VOYAGE DU CARNET DES SILENCES
Clare Pooley

Adultes

Un mystérieux cahier portant sur sa couverture le nom « le carnet des silences » a été déposé sur la table d'un café de quartier. Une personne y a écrit : êtes-vous certains de bien connaitre vos proches… Chacun de nous ment sur sa propre vie, mais que se passerait-il si nous cessions de mentir ? C'est ce que je veux savoir. Le cahier va passer de mains en mains, s'étoffer de nouvelles parts de vies et changer la vie des personnes qui y ont écrit. Un petit bijou qui nous parle de rencontres, des bienfaits de la communication et surtout des gens, ceux que l'on croise sans jamais leur parler.
Des mots écrits sur un cahier peuvent changer notre destin.

BETTY
Tiffany Mc Daniel

Adultes

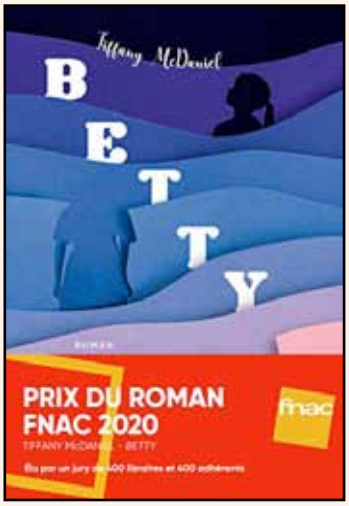

Elle est née d'une mère blanche et d'un père cherokee dans les années cinquante au fin fond de l'Ohio. Sixième d'une fratrie de six enfants, elle a grandi en subissant les brimades de ses professeurs et de ses « camarades de classe ».
La petite indienne, comme la surnomme son papa, est forte, elle va résister à la folie de sa mère, au racisme, au deuil… L'histoire magnifique d'une petite fille et d'un père incroyable qui transforme la laideur en beauté. C'est un livre magnifique, dur et tendre à la fois, un de ceux qui vous hantent longtemps après avoir refermé la dernière page.

BLR TRIBUNES LIBRES

Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

Modification du PLU :
Notre groupe a voté contre la modification du PLU présentée au conseil municipal (CM) le 9/09. Certes, suite aux conclusions de l'enquête publique, la nouvelle version abandonne le périmètre d'attente et inclut quelques protections en « espace boisé classé », mais ces concessions sont insuffisantes pour garantir une cohérence et justifier d'imposer à tout prix cette modification. Cette version n'a pas été présentée en commission d'urbanisme ; les élus d'opposition n'ont découvert la date de ce CM que le 3/09. C'est légal mais nuisible pour la réalisation d'un débat de fond. Nous demandons un débat sur les enjeux de l'urbanisme dès les premières étapes de l'élaboration du PLU intercommunal.

Démocratie municipale et Intercommunalité
Notre commune est représentée à l'intercommunalité (CAPF) par 4 élus de la liste du maire et 1 élu de la liste de Réussir Ensemble. Notre liste n'y siège malheureusement pas alors qu'elle représente un peu plus de 30% des suffrages exprimés.

Bois-le-Roi est l'une des 26 communes de la CAPF à qui de multiples compétences sont transférées :
- Urbanisme
- Gestion de l'eau
- Gestion des équipements sportifs…

C'est pourquoi, comme nous l'avions proposé dans notre programme il nous semble primordial d'avoir une vraie démocratie participative dans notre commune !
Des débats sur les sujets impactant notre commune doivent être organisés afin de solliciter l'ensemble des Bacots pour que ceux ci soient complètement représentés par les élus communautaires. Nous demandons que ces sujets soient traités en amont et en toute transparence au lieu de ne faire l'objet que d'un relevé d'information une fois les décisions prises. Nous souhaitons que les Bacots soient actifs et puissent participer à la construction d'une ville Eco-responsable et solidaire.

Les élus écologistes & citoyens : C. Gire, JL Perrin, D. Vettese, D. Poullot le 11/09/21

Pourquoi une charte de l'arbre ?
L'arbre est le symbole du blason de Bois-le-Roi
Une chartre pour sa protection **est nécessaire dans notre quotidien pour :**
- faire connaître et valoriser le patrimoine arboré
- inciter à respecter et protéger les arbres existants
- favoriser un épanouissement durable des arbres de notre commune

Les arbres nous protègent et servent toute la biodiversité : ils captent le dioxyde de carbone et libèrent l'oxygène que nous respirons. Ils nous donnent ombre et fraîcheur afin de lutter contre le rehaussement des températures. Ils fixent les sols et absorbent l'humidité. Ils sont les hôtes de toute une flore et une faune qui participe de notre équilibre et notre bien-être.
C'est pourquoi les constructions à Bois-le-Roi comme ailleurs doivent rester des maisons nichées derrière les arbres et non des immeubles entre les voitures.
La densification immobilière facilitée par la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme, votée par tous les élus de l'équipe de M. Dintilhac, n'est pas l'avenir de Bois-le-Roi.

Chacun de ces élus devra faire face pendant des années, aux 500 familles et associations qui ont réagi lors de l'enquête publique contre la densification et bafouées de ne pas avoir été entendues.
Cette équipe prétend avoir cité plus de 100 fois le mot « arbre ». Pourtant il n'existe aucune protection qui couvre l'ensemble de la commune. Seules quelques protections partielles (réelles et virtuelles) constituent un écran de fumée, simulacre de préservation.
Malheureusement seules les actions citoyennes empêcheront les promoteurs de détruire les terrains arborés victimes de la densification annoncée.
C'est pour toutes ces raisons que nous avons besoin d'une Charte de l'Arbre enracinée dans notre Plan Local d'Urbanisme, garant de sa protection et cadre de son implantation.

Liste Réussir Ensemble avec les Bacots

Une rentrée studieuse
Après des vacances bien méritées, vient le moment de la rentrée scolaire. Cet instant est toujours particulier dans la vie des familles puisqu'il signifie le retour à un rythme plus soutenu entre le travail, l'école, l'accueil de loisirs, la cantine et la reprise des activités sportives et culturelles. Les élus de la majorité ont été très attentifs à ce que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions. Du cadre du dispositif « Mes premiers pas à l'école maternelle », pensé pour que nos plus petits connaissent une rentrée en douceur, à la refonte du Portail Familles, pour apporter plus d'ergonomie dans la gestion des services périscolaires en passant par les travaux de rafraîchissement réalisés pendant les vacances d'été, nous avons veillé à ce que les conditions soient les meilleures pour nos enfants.
Le mois de septembre signe également la rentrée des élus du conseil municipal. En lisant votre BLR Magazine vous pourrez constater l'étendue des travaux menés par la majorité dans le cadre du vote sur la modification n° 3 du PLU. Nous avons la certitude au moment où nous écrivons ces quelques lignes que notre commune est désormais mieux protégée contre la densification urbaine et que les espaces naturels sortent renforcés grâce aux échanges que nous avons toujours plébiscités avec les associations environnementales comme avec les Bacots.
Enfin, cette période de l'année est aussi celle de la reprise du programme culturel de la commune. Nous avons préparé une rentrée riche en événements avec le désormais traditionnel Théâtre de verdure dans le parc, l'exposition de peinture Annie Bertrand dans les locaux de la mairie, les journées du patrimoine mi-septembre et bien d'autres activités à venir.
Nous vous souhaitons une bonne rentrée et restons à votre écoute lors de nos permanences du samedi matin et sur rendez-vous pour échanger sur tous les sujets qui vous concernent.

Unis pour Bois-le-Roi

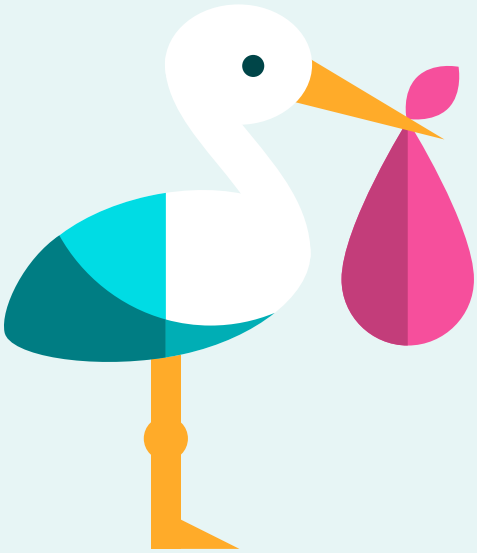

Naissances

MAI 2021

SIMON FREUND Rébecca, Victoria, le 28/05/2021

JUIN 2021

JACQUES Théa, Angélina, Lili, le 05/06/2021
ELLIS Jessy, Alain, le 17/06/2021
BERNIARD Nolhan, Eric, Grégoire, le 22/06/2021
DUBURQUOIS Camille, François, Marie, le 25/06/2021

JUILLET 2021

ABI KHALIL Eliott, le 02/07/2021
LEONARD Augustin, Xavier, le 05/07/2021
ALEMANY Clarisse, Monique, le 06/07/2021
TECHER Axel, Vincent, David, le 06/07/2021
MELIGNE Marie-Ève, Lucie, Victorine, le 12/07/2021
CHOIX Marie, le 13/07/2021
GONCALVES Arthur, Alix, le 28/07/2021

AOÛT 2021

NDJIKI Audrey, Micheline, Cathy, le 04/08/2021
RAMESSUR Lenny, le 14/08/2021
FOURNIL Camille, Catherine, le 16/08/2021
CROMBEZ Jil, Louise, Alexandra, le 19/08/2021
GUITTON Tristan, Antoine, François, le 23/08/2021
SERRIERE Marin, le 30/08/2021

Mariages

JUILLET 2021

RAUWEL Nicolas, Gérard, Christian
et PAPIN Caroline, Deborah, le 15/07/2021
MOULIN Lola et HERRY Marion, Sophie, Cécilia,
le 17/07/2021
WOLF Emmanuel et ACAR Zozan, le 19/07/2021

AOÛT 2021

CANTOMERLE Sylvain, François et KITH Rosaline,
Guech-Leng, le 21/08/2021

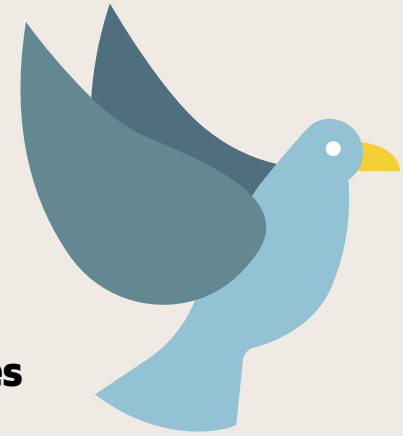

Décès

JUILLET 2021

BAZIN Colette, Marguerite, Nelly ép FLEURET (96 ans),
le 10/07/2021
KROPIN Jean, Antoine (90 ans), le 13/07/2021
SAFRANIC Nikola (76 ans), le 13/07/2021
NIQUIN Jean-Charles (85 ans), le 16/07/2021
SUBALL Franklin, Victor (75 ans), le 28/07/2021

AOÛT 2021

GUSTIN Claude, Henri (92 ans), le 10/08/2021
CAILLET Claudine, Germaine, Colette ép GUINOT (91 ans),
le 17/08/2021
BUJON René, Joseph (89 ans), le 21/08/2021
SAVARY Christiane, Roberte ép BONNET (75 ans),
le 22/08/2021
MARTIN-DELORY Monique, Marthe, Roberte (92 ans),
le 25/08/2021

Conformément à la loi Informatique et Libertés complétée par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à caractère personnel, les informations figurant ci-dessus sont donc uniquement publiées avec le consentement des familles.

BOIS-LE-ROI

Marché de Noël

PLACE DE LA GARE

DE 9H00 À 13H30

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021

Le Père Noël sera sur place de 10h30 à 12h30 !

IMPRESSION PERIGRAPHIC

en partenariat avec les associations de Bois-le-Roi

plus d'infos sur www.ville-boisleroi.fr